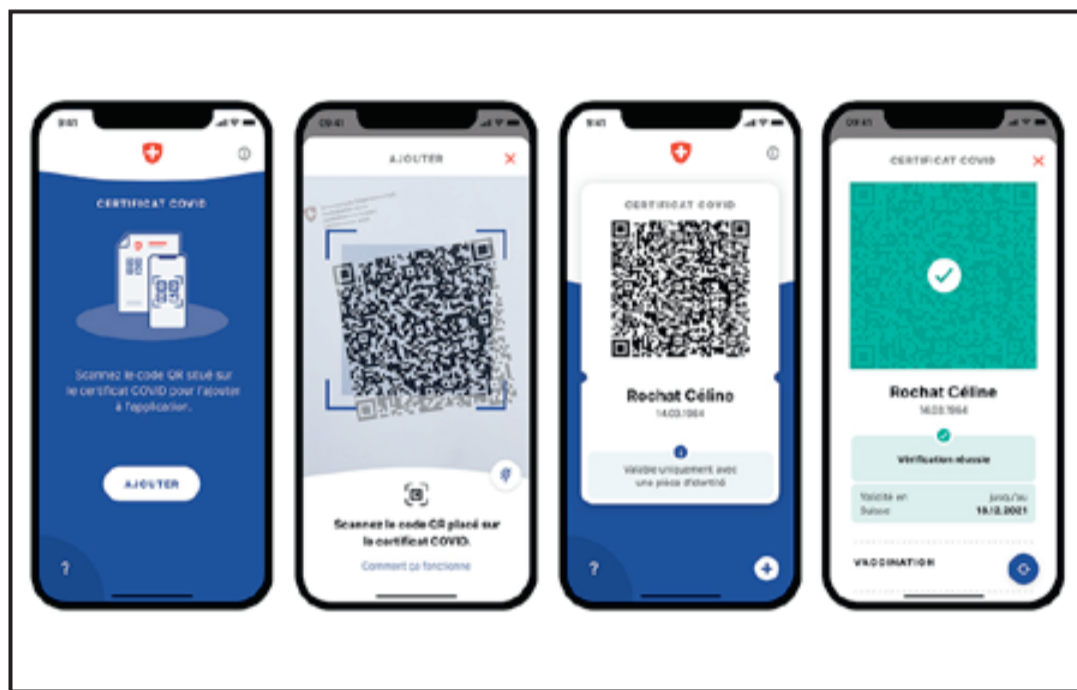


Extention du certificat Covid

Un « pass » qui passe cahin-caha

Depuis lundi dernier, 13 septembre, le certificat Covid est obligatoire pour accéder à l'espace intérieur des lieux de restauration, de culture, de sport et de loisirs, ainsi qu'aux manifestations se déroulant à l'intérieur. Le Courrier du Val-de-Travers hebdo est allé voir comment cette nouvelle mesure s'appliquait.



En ce début de semaine, il fait beau et le café du matin en terrasse ne nécessite pas de présenter de QR code ou de bout de papier. Il en aurait été tout autre si le temps n'avait pas été au rendez-vous. La décision du Conseil fédéral de l'extension du certificat Covid aux espaces intérieurs des lieux de restauration, de culture, de sport et de loisirs a pu faire grincer des dents, mais les restaurateurs se plient bon gré mal gré aux nouvelles mesures. « Cette décision n'est pas drôle, mais elle n'est drôle pour personne », déclare Matthias Von Wyss, patron de l'hôtel de l'Aigle à Couvet et membre du conseil de gestion de Goût & Région. La mise en place des nouvelles mesures fédérales est en soi peu compliquée. Par une newsletter, les employés des sites de Couvet, Noiraigue et des Mines de la Presta ont été informés vendredi dernier des adaptations par rapport à celles-ci et en ce lundi matin, jour de notre passage, tout se déroule convenablement.

Une cliente nous interrompt. Malheureusement, elle n'arrive pas à obtenir le QR code nécessaire. L'hôtelier la rassure, car le couple de touristes a montré la preuve papier. « Nous allons appliquer les directives strictement, mais avec un minimum de compréhension », explique-t-il, en soulignant que ce matin il n'y a eu aucun problème et que les clients sont informés. Par contre, les clients de l'hôtel n'ayant pas le sésame nécessaire ont déjeuné en terrasse, « sinon nous les aurions servis en chambre », ajoute Matthias Von Wyss.

La terrasse : une préoccupation

La terrasse, voilà un élément qui interroge, car à l'extérieur, point besoin de pass Covid. À la vue de celle du bistrot le Picotin chez Didi, juste de l'autre côté de la rue, beaucoup, en cette belle matinée, ont choisi l'extérieur, pour raison de certificat ? Le tenancier, Avdi Arifi, hoche la tête et ne mâche pas ses mots. « C'est dégueulasse !

Décider d'une mesure le mercredi pour l'appliquer le lundi suivant. Non, c'est trop rapide ! », déplore-t-il. Même fâché, le gérant va respecter les nouvelles directives car c'est la loi. Cependant, il s'interroge sur sa clientèle une fois la fin des beaux jours. Est-ce que les ouvriers et les habitués viendront encore boire le café ou prendre l'apéro s'ils doivent rester à l'extérieur ? Ce lundi, jour de notre venue, Avdi Arifi nous avoue avoir déjà vu des groupes plus parsemés. « Nous verrons à la fin du mois le résultat », conclut-il, un peu désabusé. Un cri du cœur qui touche, mais en quittant le café, un groupe d'habitués entre et brandit les QR codes. Les clients semblent avoir assimilé rapidement les nouveaux réflexes.

Voir suite en page 3



UNE NOUVELLE SAISON COMMENCE!



Première séance le 29 septembre 2021:
Les Fiancées en folie, de Buster Keaton

Cinéma Colisée à Couvet, mercredi, 14 h 30

Dates des séances de la saison 2021-2022
29.9.2021 - 10.11.2021 - 8.12.2021
2.2.2022 - 23.2.2022 - 16.3.2022
6.4.2022 - 27.4.2022 - 18.5.2022

Comment s'inscrire?

· www.lanterne-magique.org (paiement en ligne)
· Cinéma Colisée, 30 minutes avant chaque séance de La Lanterne Magique

Courrier

Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 16 septembre 2021 N°33

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Marie-Paule Perret : une vie au service d'autrui !

PAGE 9

SDIS VALTRA

Les pompiers ont mis le feu une dernière fois !

PAGE 17

TENNIS

Les filles de Couvet font de la résistance.

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Chronique régionale 6
Où sortir 7
Chronique régionale/films 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9
Les emplois/bonnes tables 10
Chronique régionale 11, 12

QUATRIÈME CAHIER

Chronique régionale 13, 14
Chronique régionale/les sports 15
Les sports 17, 18, 19

CINQUIÈME CAHIER

Les sports 17, 18, 19
Affaires immobilières 20

5 CAHIERS | 20 PAGES

tous Azimuts!

Une bouteille à la mer...

D'ordinaire, Livre de visage, soit Facebook, n'est qu'un banal creuset d'états d'âme d'informations douteuses, de posts pas toujours bienvenus et de commentaires souvent plus qu'inamicaux. S'ajoutent à cela pubs et recueil de données en tous genres. Sur cette plateforme s'exprime, comme sur la place publique mais à plus large échelle, ce que l'être humain a de plus ignare et de plus outrageant.

Pourtant, il y a quelques jours, un message relayé par un contact m'a redonné le sourire et même touché le cœur. Une bouteille jetée dans l'océan numérique mondial... Une jeune femme souhaitait retrouver le jeune homme aperçu et croisé brièvement à la Coop de Couvet vers 12 h 10 le 9 septembre... Juste parce qu'elle avait été charmée, parce qu'il pourrait être l'homme de sa vie, l'aveu d'un vrai coup de foudre à l'heure de Tinder... Comme quoi, même du cloaque, un élan de beauté peut toujours émerger.

Alors, si tu es brun, souriant (même avec un masque), que tu hésitais à choisir ton dîner et que tu as croisé une femme en noir et rouge à l'heure, à la date et au lieu précités, sache que tu es recherché...

Rabov

Décès

M^{me} Gisèle Barbezat,
87 ans, La Saint-Olivier

Lundi
20 septembre
Jeûne fédéral
bureaux et ateliers
fermés

Courrier
Val-de-Travers
HEBDO

IMPRIMERIE
MONTANDON
FLEURIER

En plus dans ce numéro

Aux garages Hotz à Travers, Apoll'otz à Bevaix et Yverdon ainsi qu'au garage Rox'otz à La Chaux-de-Fonds, c'est l'heure de l'expo d'automne, du 23 au 26 septembre prochains.

La Vie au Vallon

Marie-Paule Perret

une vie au service d'autrui!

« L'homme qui tient le pied de l'échelle rend souvent plus de services que celui qui est au sommet. »

Alphonse Esquiros



CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Perret - Chappatte
Prénom	Marie-Paule
Née le	8 décembre 1949, à Saignelégier
Profession	Employée d'administration, employée postale, de banque, aide-soignante, mère au foyer et aujourd'hui retraitée mais engagée
État civil	Veuve de Gérard, mère de Nicole, Floriane et Cédric et grand-maman de six petits-enfants
Domicile	Couvet

Comme bon nombre d'interlocuteurs, mais aujourd'hui davantage encore, c'est un livre qu'il faudrait éditer pour raconter la vie de Marie-Paule Perret. Les vies plutôt, tant elles sont nombreuses. Des vies qui n'ont pas toutes été « roses » – les épines de Marie-Paule Perret – mais des vies au services d'autrui, surtout. Tout au long de son existence...

Enfance et apprentissage

Marie-Paule Chappatte grandit au Noirmont : « Dans une famille pas riche, on devait travailler ! Je n'ai jamais eu de vélo ! Mon père était dur, très dur... J'ai passé de merveilleux moments heureux chez mes grands-parents aux Breuleux ! Un bonheur lorsque je pouvais y rester dormir ! ». Un père horloger-boîtier, une mère régleuse, un frère décédé trop tôt à l'armée... « On allait aux pîves, à la débrosse, aux petits fruits et on travaillait au jardin ! Souvent, on regardait avec tristesse les copains s'amuser... ». Marie-Paule suit l'école au Noirmont, puis à La Chaux-de-Fonds car la famille déménage le 1^{er} février 1964 : « La Chaux-de-Fonds, un grand village ! J'ai adoré ! ». Aucun loisir si ce n'est « ciblarde » au stand de tir pour se faire quelques sous : « C'est ainsi que j'ai pu m'acheter un trousseau ! Et des skis... ». Un trousseau, oui, car Marie-Paule n'avait alors qu'une envie, se marier et quitter la maison : « Je n'ai jamais osé sortir toute seule. Mon père est venu à la Poste pour voir la tête de mon futur mari ! », ajoute-t-elle avec un sourire voilé de tristesse. Au terme de sa scolarité obligatoire, Marie-Paule est engagée par l'Étude Jacot-Guillarmod en qualité d'apprentie « employée d'administration », diplômée en

1968 : « Un vrai papa ! ». C'est d'ailleurs en apportant le courrier à la Poste que Marie-Paule fait la connaissance de Gérard qui deviendra son mari en 1969, année de son vingtième anniversaire.

Couvet

Mariée à 20 ans, Marie-Paule Perret entame une activité d'employée de banque. « Mon mari voulait des enfants tout de suite ! »... La famille s'agrandit dès 1970 avec la naissance de Nicole, de Floriane deux années plus tard et enfin de Cédric en 1976. D'abord à la rue de la Flamme, puis la Grand-Rue « au-dessus de la quincaillerie » et, en 1978, à la rue du Dr Roessinger, la famille acquiert une maison. Fort occupé, le mari de Marie-Paule n'est pas très présent à la maison : « Le football, sa passion, l'occupait tous les jours ou presque. Il aurait souhaité réunir les deux clubs de Couvet ! Mais, il appartenait également au Club Jurassien, au Ski-Club et était fourrier à l'armée ! Par chance, mes parents venaient toutes les fins de semaines à la maison ! Et davantage encore après le décès de mon mari ! ».

Du mérite, Marie-Paule Perret en a, c'est peu de le dire. Son mari décède en 1983, après plusieurs mois de maladie. Elle élève alors ses enfants toute seule : « Même veuve, je n'osais pas sortir ! ». Sans doute grâce à sa force de caractère, Marie-Paule Perret s'ouvre peu à peu aux autres. « À la demande de Jean-Jacques Charrère, j'accepte la fonction de correspondante de Couvet pour L'Impartial ! Les assemblées, les soirées, les matches... J'allais partout ! ». Une activité professionnelle d'aide-soignante au home des Sugits, sinon que du bénévolat...

Au service d'autrui

Des soucis de santé, Marie-Paule Perret en a eu ! Accident à la gymnastique et genoux en charpie en 1981, une dépression en 1992, un infarctus, un cancer... « Du jour au lendemain, j'ai arrêté de fumer et de boire de l'alcool ! J'ai juré alors que je ferais plus dans ma vie qu'aider mon prochain ! ». Et lorsque Marie-Paule décide quelque chose, elle se donne les moyens de le réaliser. Sans compter que, depuis le décès de son père, elle devient réellement elle-même. Voyez plutôt... Membre du Parti socialiste, elle effectue plusieurs législatures au Conseil général, membre de plusieurs commissions, assemblée des délégués COOP (dernière représentante du Val-de-Travers), accueillante au Foyer avec Sœur Odette, bénévole à la Paroisse pour les repas du vendredi, membre du staff des camps des aînés de l'EREN, dispense des cours de catéchisme, bénévole pour le VBC Valtra lors de l'Abbaye, fondatrice des Paniers solidaires... Et le groupe PHEA – Proche des habitants par une écoute active, depuis plus de dix ans. Supportrice de Neuchâtel Xamax durant plusieurs saisons ! Ce qui ne l'empêche pas de voyager et de parcourir le monde, avec bravoure, courage et ténacité parfois !

Philosophie de la vie

Lorsque Marie-Paule Perret lance : « Il n'est pas facile de se faire une place dans la société lorsque l'on vient d'une famille ouvrière et modeste ! De surcroît, lorsque l'on est une femme... », on

ressent toute sa force de vie qui l'entraîne vers autrui. « On a que ce que l'on s'accorde ! » ajoute-t-elle, à plusieurs reprises. Mais, toujours, elle conclut ainsi : « L'espoir fait vivre ! ».

REGARDS EXTÉRIEURS

Josiane Amstutz, de Tavannes, adresse ce message : « Avec Marie-Paule, c'est une longue et belle amitié à laquelle je tiens énormément. Elle est une femme ouverte, franche et extrêmement sympathique. Avec elle, pas de double langage ! Et une force de caractère hors du commun car il en fallait du caractère pour surmonter toutes ses épreuves ! ». Autre amie de Marie-Paule, Brigitte Rufener : « On s'est connues au sein de la Paroisse à l'occasion des repas du vendredi. On a appris à se connaître et à s'apprécier. Son caractère bien trempé, sa franchise, sa transparence certes, mais surtout quelle battante et quelle force de résilience côté corps comme côté cœur. Respect à elle qui n'a guère été épargnée par la vie mais qui sait transformer les faiblesses en forces. Marie-Paule, une boulimique de la vie et des voyages... Elle donne de son temps en s'oubliant elle-même parfois, toujours aspirée vers l'avenir. Avec elle, notre amitié n'est pas celle d'un jour mais de toujours. Merci d'être toi, Marie-Paule ! ».

Claude-Alain Kleiner


BOULIMIQUE DE LA VIE

Emprunté à l'une de ses témoins, ce titre ne peut mieux résumer le caractère de Marie-Paule Perret. Caractère bien trempé, au demeurant... Il lui en a fallu du caractère à Marie-Paule pour surmonter toutes les épreuves, du cœur et du corps, de sa vie.


Plus qu'un trait de caractère, c'est d'une force de résilience qu'est dotée Marie-Paule Perret. Ou, comment surmonter la séparation pour mieux s'épanouir encore... Le départ de ce père omniprésent, surprotecteur et, sans en avoir conscience, étouffant a provoqué un véritable électrochoc pour celle qui avait déjà eu le malheur de perdre un frère et un conjoint. Donner non seulement de son temps, mais de sa vie, de son caractère, de sa force, de son courage...

Un peu téméraire, pour preuve quelques-uns de ses voyages et autres aventures, Marie-Paule traverse ses soucis de santé en se souciant des autres. Lorsque Marie-Paule conclut : « Pour moi, la vie est semblable à une rose : magnifique et pleine d'épines à la fois ! ». La croiser, converser et passer du temps avec elle vous rend plus fort !


Votre spécialiste régional en énergies renouvelables



Pompe à chaleur




Bornes de recharge



Installation photovoltaïque
Communauté d'autoconsommation

→ ELECTRICITE → POMPE A CHALEUR → BORNES DE RECHARGE → PHOTOVOLTAIQUE → ELECTROMENAGER → DEPANNAGES

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !



Rue du Preyél 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24
www.sevt.ch

Un « Pass » qui passe cahin-caha

Suite de la page 1

Une impression confirmée au bar la Tanière à Môtiers. La serveuse qui nous apporte l'express reconnaît que malgré quelques réactions énervées, la plupart des gens présentent spontanément leurs téléphones. Là aussi, en cette matinée ensoleillée, la terrasse ne désemplit pas et on s'interroge sur une possible baisse de fréquentation une fois les beaux jours terminés. Toutefois, la serveuse nous avoue une chose : être soulagée de ne plus avoir à porter de masque en tant que personnel vacciné.

Pas que la restauration

Les nouvelles mesures n'impactent pas que les bistrotts et restaurants du Vallon. « On est ravi de cette décision ! », ironise Yann Klausser, de la Maison de l'absinthe, qui rit jaune, en avouant n'avoir que le choix de s'en remettre aux décisions fédérales. Pourtant, le directeur de la Maison de l'absinthe se veut presque optimiste. « Nous avons eu des annulations la semaine dernière, mais cela a été suivi d'autres réservations », note-t-il en prônant l'adaptabilité.

La Maison de l'absinthe est plus qu'un « simple musée » avec son espace bar, ce qui demande plus d'attention pour appliquer les mesures. Néanmoins, Yann Klausser relève que probablement la clientèle de la Maison de l'absinthe, surtout touristique, fait que beaucoup ont déjà un certificat et ne sont donc pas impactés. En exemple, un groupe d'Américains, premiers visiteurs certifiés Covid, en début de semaine. Une réflexion suivie par Matthias Von Wyss qui estime à 90% le niveau de vaccination de sa clientèle, composée surtout de voyageurs.

Une clientèle toute différente de celle du cinéma Colisée, faite en bonne partie d'habitues et de cinéphiles réguliers. « Dimanche dernier, des clients nous ont déjà dit qu'ils ne pourraient pas revenir avant un certain temps », avoue le responsable, Bertrand Stoller, qui s'attend à une baisse de fréquentation. Pour appliquer la nouvelle

réglementation, le cinéma a engagé une personne supplémentaire pour le contrôle à l'entrée. Ensuite, à l'intérieur, il n'y a plus de masque obligatoire, ni de limitation de capacité. Deux éléments qui ne soulagent en rien l'exploitant.

À espaceVal, le directeur, Jean-Michel Messerli, indique que l'application des mesures « est un peu plus compliquée qu'en théorie » et celles-ci seront réadaptées par rapport aux règles édictées vendredi dernier. En effet, le centre accueille différents profils de personnes et offre plusieurs types de prestations. « Nous accueillons des cours de formation pour lesquels le certificat ne s'applique pas », cite-il, en exemple. De ce fait, une uniformisation va être élaborée pour permettre l'accès aux multiples profils qui fréquentent espaceVal. Toutefois, le directeur reconnaît que « dans l'ensemble les mesures sont bien acceptées » et que les personnes détentrices du certificat Covid sont contentes de pouvoir tomber le masque.

Pas « des douaniers ! »

Dans tous ces brefs entretiens, ce qui est le plus problématique pour les différents acteurs est le fait de devoir contrôler l'identité des clients. Même après des mois de prises de coordonnées, qui seront remplacées par un contrôle du certificat, le directeur de la Maison de l'absinthe dit « ne pas vouloir jouer au douanier ! ». Un aspect du contrôle qui gêne aussi à l'hôtel de l'Aigle, où Matthias Von Wyss estime que la vérification de l'identité n'a rien d'agréable, en plus s'il faut le faire de manière journalière. Le rôle du personnel n'est pas de faire la police. Toutefois, dans certains cafés, comme au Picotin Chez Didi, les clients sont des habitués et les identités connues du patron. Enfin, tous les témoignages sont unanimes sur le fait que l'on espère que cette situation soit la plus courte possible. Personne ne dira le contraire.

Gabriel Risold

Môtiers Art en plein air Danse avec les ombres

Ici... une ombre, qui est-ce ? Elle a disparu ! Par où va-t-elle réapparaître ? Et maintenant des notes de musique qui descendent de la forêt. Tiens, je vois un homme avec une guitare au milieu des œuvres d'Art en plein air. Et voilà que revoilà cette ombre. Elle est là, elle s'approche et virevolte avant de repartir aussitôt. Inquiétante ou bienveillante ? Je ne sais pas, je dirais envoûtante. Dans les bois de Môtiers, j'aperçois enfin un visage connu, souriant, détendu. C'est Claude-André Montandon, le garde forestier. Ses mots résonnent d'arbre en arbre comme des éclats percutant et se répercutant. Finalement, le temps s'arrête...



Pendant que Claude-André Montandon tient son rôle d'orateur, le musicien Grégoire Paultre Negel assure le fond sonore.

Dois-je raconter la suite ? Non, le meilleur moyen pour vous de connaître la suite est de la découvrir par vous-même demain vendredi entre 11 h et 13 h (rendez-vous devant la roulotte de la caisse de l'exposition Môtiers Art en plein air, aucun coût supplémentaire pour y participer). Votre expérience sera forcément un peu différente car l'un des personnages aura été changé. Claude-André Montandon aura été remplacé par Christian Mermet, politicien et président de l'Ensemble symphonique Neuchâtel. Avant lui, Pierre-André Delachaux (cofondateur de l'expo en pleine nature), son épouse Marie Delachaux (cofondatrice de l'événement) et Anne Mermet (musicienne) auront tour à tour apporté leur touche personnelle à cette pièce d'art qui sublime l'art en plein air.

Une expérience unique !

Simple, le concept consiste à parcourir quelques œuvres à travers Môtiers accompagné du musicien Grégoire Paultre Negel et de la danseuse Emilia Giudicelli. Pendant que l'un joue, la fameuse ombre danse, tantôt apparente tantôt masquée par la nature environnante. Toute la matière ne fait plus qu'un et s'articule autour d'un personnage régional différent à chaque fois. Celui-ci sélectionne quelques créations de Môtiers-Art en plein air et les commente avec son vécu et sa sensibilité. « Nous voulions marquer le coup pour la dernière semaine de l'exposition et c'était une belle occasion de le faire en collaboration avec l'ADN (Association Danse Neuchâtel) », explique Marie Delachaux. ADN était surtout actif sur Neuchâtel depuis sa création mais l'association de danse cherche à intensifier ses activités au Vallon depuis 2018. Voilà qui est fait et qui ravit Philippe Olza, en charge des nouveaux projets d'ADN.

Moi, c'est avec le garde forestier Claude-André Montandon comme orateur que j'ai eu la chance de participer à cette aventure immersive de deux heures. « C'est vrai que c'est une expérience assez unique et je suis flatté d'avoir été choisi pour ouvrir cette série de quatre performances

en forêt », pose l'homme des bois. Un choix parfaitement justifié tant il sait faire partager sa passion. Et comme il a également participé à l'élaboration de différentes œuvres, il a pu ajouter des détails techniques à ses interventions plus poétiques autour de l'influence positive de la nature sur nos vies. La quinzaine de personnes qui lui ont emboîté le pas ce mardi après-midi-là n'ont pas regretté le déplacement. Tout à coup, de l'agitation dans les rangs et quelques murmures commencent à émerger discrètement. « Il va se passer quelque chose vers l'œuvre du rhinocéros », me glisse ma voisine. En regardant autour de moi, le musicien avait soudainement disparu et l'ombre avait à nouveau filé à l'anglaise. Que nous préparait-on encore ?



Au pied du rhinocéros, le clou du spectacle artistique.

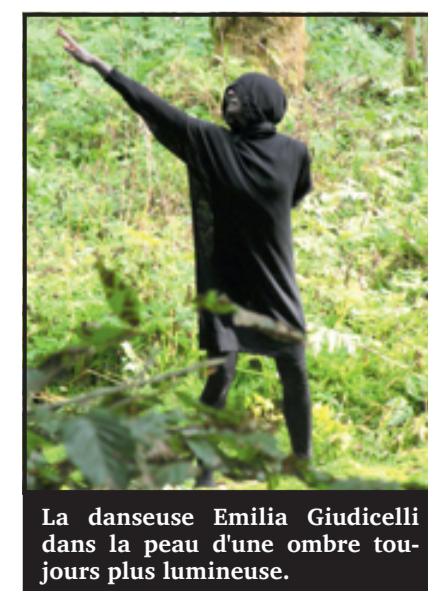
Et l'ombre devient puits de lumière

Sans prévenir, Grégoire surgit alors devant le rhino pendant que l'insaisissable Emilia entame un lent et paisible ballet rythmique. Puis les choses s'accélérent, le tempo devient plus vigoureux, frénétique parfois. Peut-on dire hypnotique ? Oui, on peut. L'inaccessible silhouette sort peu à peu de la pénombre jusqu'à vous effleurer. Vous touchez ? Peut-être... Le temps semble suspendu puis tout s'arrête brusquement, vous laissant groggy et étrangement apaisé. Claude-André Montandon se tourne alors vers moi et m'envoie : « J'avais préparé un fil rouge avec les deux artistes mais je ne m'attendais pas à vivre ça. Comme moi dans les mots, ils laissent la place à une grande part d'improvisation. C'est étonnant, même moi je suis surpris

par ce qu'il vient de se passer sous nos yeux. » Moi-même, je suis aussi étourdi un instant, je lui réponds que je pourrais faire une sieste sur le champ tellement la plénitude plane dans l'air. « C'est mieux que le yoga pour se ressourcer », va-t-il dans mon sens. Le petit groupe continue alors son chemin en silence jusqu'au prochain arrêt.

La sève est remontée et le garde forestier a retrouvé toute son énergie. En l'écoutant, chacun a un air lumineux sur son visage. Même l'ombre finit par entrer dans la lumière et à se « déposer » non loin du groupe. « Dans mon métier, on cherche à créer des puits de lumière pour que la régénération puisse s'installer dans la forêt », éclaire Claude-André. Voilà qui fait parfaitement écho à ce que nous venons de vivre tous ensemble. Et l'homme continue son récit avec une justesse peu commune dans les mots : « J'accueille parfois des groupes d'enfants dans le cadre de mon activité. Je leur demande de se coucher par terre et de regarder en l'air lorsqu'il y a un peu de vent. Les arbres bougent un peu les uns contre les autres comme s'ils dansaient. En plus d'être artistiques comme images cela leur montre que la nature est vivante. » Dans cette atmosphère si particulière, aux confins de l'art et de la nature,

le groupe est-il allé jusqu'à faire quelques mouvements chorégraphiques pour imiter les arbres qui dansent et clôturer ce moment définitivement hors du temps ? Nous laisserons ça dans l'ombre !



La danseuse Emilia Giudicelli dans la peau d'une ombre toujours plus lumineuse.

Kevin Vaucher

IMPRIMERIE  MONTANDON

À votre disposition pour :

**TRAVAUX D'IMPRIMERIE
CRÉATION ET MISE EN PAGE
COPIES ET RELIURE DE DOCUMENTS**

Contactez-nous - 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch
Fleurier - Val-de-Travers

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 16 au 23 septembre

COUVET : samedi, à 17 h 30, culte avec les chants de Taizé, J.-S. Bucher.

FLEURIER : lundi, à 10 h, fête du catéchisme, confirmations, baptêmes, V. Tschanz Andereg, P. Schlüter. Avec certificat Covid et pièce d'identité dès 16 ans.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 16 au 24 septembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 23, à 19 h, messe. Vendredi 24, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, de 14 h à 19 h, sacrement du pardon, à 14 h 30 chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 16 au 23 septembre

Dimanche, à 10 h, prédication avec D. Hoehn.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 16 au 23 septembre

Dimanche, à 9 h 45, culte.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeedusalut.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde: médecin pharmacien dentiste **0848 134 134**

hotline pédiatrique: **032 713 38 48**

line.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNE Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi et pansements **032 919 47 08**

Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance : **JEUDI MATIN 8 HEURES**

Remerciements

Réconfortée par leurs innombrables témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Jacqueline COTTET

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes du soutien apporté par leur présence, leurs messages chaleureux ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Les Bayards, septembre 2021



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

manifeste de s'en accaparer ? La Chaise avait choisi...

Elle craqua violemment comme pour désapprouver l'insolent au point que Bartolomeo s'en releva brusquement. Il l'observait avec défiance comme s'il voulait la détruire... Mais il s'assit, déterminé...

Giuseppina qui observait la scène du pas de porte, s'approcha et lui tendit un verre qu'elle avait préparé. C'était de l'eau fraîche. Il la but d'un trait. Il la remercia d'un sourire retenu et respira profondément. S'il était triste, il ne le montrait pas. Il ne disait rien, le regard lointain... Plusieurs minutes s'étaient écoulées, Bartolomeo risqua froidement :

– Je reste pour la mise en terre ! Demain ou après-demain au plus tard ! Comme...

Il s'interrompit. Éprouvait-il le besoin de se justifier ? Avait-il pris les précautions utiles pour annoncer ce qui pouvait passer pour une décision indiscutable ?

– Il m'est impossible de rester plus de deux jours ! Il faut que cela se fasse très rapidement ! Felice aura bien le loisir d'arriver à temps ! Il n'est pas loin... À Milan ? Si j'en crois ce que tu m'as écrit ? Je prendrai la diligence du Simplon pour être de retour au plus vite à Couvet ! Mon équipe, mon travail exigent que je sois là-bas. Ils m'attendent !

Il avait aligné ses phrases comme un capo les aurait jetées au visage d'un bûcheron qui aurait mal agi. Donner des ordres et parler avec des hommes lui était très familier... Un tel manque d'égard à l'intention de celle qui l'avait attendu si longtemps, était inédit et consternant.

Un regard esquivé, distant si froid pour celle qui aurait voulu croiser un autre regard, la blessait. Le ton était rude et inapproprié. Elle aurait voulu entendre d'autres mots. Tout ça l'humiliait. Des larmes dans la voix, Giuseppina tenta de s'accrocher :

Avis mortuaires

La Saint-Olivier

*La mesure de l'amour
C'est d'aimer sans mesure
Saint Augustin*

Son ami : Jean-Pierre Leuba,
Ses fils :

Gilles et Martine Brüllmann,
Laurent et Angela Brüllmann,

Ses petits-enfants :

Cédric et Andreina et leurs enfants,
Christophe et Gaëlle et leurs enfants,
Laura, Adrien et son amie Marlène,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Gisèle BARBEZAT

enlevée à leur tendre affection, le 14 septembre 2021, dans sa 88^e année.

Un recueillement aura lieu lors de la mise des cendres au cimetière de La Côte-aux-Fées, le mercredi 22 septembre à 15 heures.

Adresse de la famille :

Laurent et Angela Brüllmann
Maison Neuve 1
2117 La Côte-aux-Fées

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home des Marronniers à La Côte-aux-Fées, pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Le comité et les membres du Hockey-Glace Couvet Pinks ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Edouard MARLÉTAZ

membre depuis plusieurs décennies du HG Couvet et membre d'honneur du club.

Ils présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– Bartolomeo ?

Elle ne sut pas trop comment poursuivre...

– Je ne t'ai pas vu depuis cent-vingt-deux jours et tu parles de repartir déjà ? s'étouffa-t-elle en sanglots.

Bartolomeo ne réagit pas. Il lui semblait si impassible si déterminé qu'il fallait faire appel à d'autres sentiments :

Si elle ne comptait plus pour lui... Elle savait combien il attachait de l'importance aux chuchotements des gens du village. Elle revint à la charge :

– Et la fête de la Madonna des Anges ce prochain dimanche ? L'aurais-tu oubliée ? Si... proche de la mort de ton père ! Tu sais que des gens au village t'en voudront d'être absent !

J'ai un travail qui ne me le permet pas ! On me fait confiance là-bas ! Les gars de notre vallée doivent être entourés, la plupart ne parlent pas français et...

– Je...

Elle se reprit, renifla et ajouta :

– Et ta mère ?

– Elle peut tout comprendre ! Je lui parlerai !

À suivre



SIXIÈME CHAPITRE

suite du 19.08.2021

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule Au souffle

Il prit la main de son père qui se referma énergiquement sur la sienne.

Quelle force surprenante encore !

Giovanni bredouilla quelques mots et d'un geste très explicite fit comprendre aux autres de quitter la pièce.

Bartolomeo approcha son visage de la bouche de son père et entendit un filet de voix murmurer :

– Teresa ! Teresa, la femme de Franco... je... j'ai... !

Un long silence, puis un râle, encore quelques mots lourds de sens et c'en fut terminé, le curé serait là trop tard...

Décisions pénibles

En sortant de la maison, Bartolomeo aveuglé par la soudaine lumière, aperçut Giuseppina qui l'observait avec une infinie tendresse. Surpris par cette déroutante apparition il fit demi-tour, rentra dans la cuisine, butta sur La Chaise, seule rescapée de la maison natale et s'y laissa tomber. S'asseoir sur ce siège, était-ce inconscient ou une volonté

Centre culturel du Val-de-Travers

COUVET *évasions musicales Val-de-Travers*

du 1^{er} au 3 octobre

Festival de la Chapelle aux Concerts

VENDREDI 1^{er} OCTOBRE
20 h : récital d'ouverture du Festival
Sylviane Deferne, piano
« Der Wanderer » Schubert / Liszt

SAMEDI 2 OCTOBRE
15 h 30 - 18 h : solistes de demain
19 h 30 : Quatuor à cordes
Aron & Marc Pantillon, piano
Schubert / Chostakovitch / Schumann

DIMANCHE 3 OCTOBRE
15 h 30 : présentation de l'orgue
du temple de Couvet
par Jean-Samuel Bucher

Récital en deux parties par
Simon Péguiron :
16 h : Bach à l'orgue
17 h : Bach au piano
Préludes et fugues du clavier
bien tempéré

18 h : « ArtCello »
Ensemble de violoncelles
Dir. Denis Severin
De Mascagni à Lindemann

Pass 3 jours à Fr. 50.-
Carte journalière à Fr. 30.-
Entrée gratuite pour les jeunes

Réservations et renseignements
au n° 079 821 95 10 (répondeur)

Certificat COVID obligatoire

AMICALE des anciennes de l'aide et soins à domicile du Val-de-Travers

Les personnes ayant œuvré au sein de la Fondation de l'aide et soins à domicile du Val-de-Travers, de sa création au 31.12.2015, sont conviées à son

Assemblée générale
vendredi 24 septembre 2021
à 19 h aux Six-Communes à Môtiers

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lecture du PV de l'AG du 2 octobre 2020
3. Rapport de la présidente
4. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs de comptes
5. Information PRODOM
6. Nomination du comité
7. Jubilaires
8. Proposition de la date de l'AG 2022
9. Divers

Renseignements et inscriptions auprès de la secrétaire jusqu'au 17 septembre 2021 au 078 723 77 12 (aux heures des repas)

Cours Yoga
(posture+relaxation)
centre de Couvet

Mercredi 9 h et 12 h 30
(1h débutant, moyen)

Renseignements 078 641 57 27

Lundi 20 septembre
Jeûne fédéral
bureaux et ateliers
fermés

Courrier Val-de-Travers HEBDO

IMPRIMERIE MONTANDON FLEURIER

Coaching de Vie

Prenez votre vie en main

Patrice Boyer
079 706 71 77

à l'affiche

DUNE
jeudi : 20 h
vendredi, samedi et dimanche : 20 h 30 - 16/14 ans acc.

SUPERNOVA (VO/ST)
samedi et dimanche : 17 h 30 14/12 ans acc.

SPIRIT L'INDOMPTABLE
dimanche : 15 h - pour tous.

Conformément à la demande du Conseil fédéral, l'accès aux cinémas à partir de 16 ans est limité aux personnes munies d'un certificat Covid valide et d'une pièce d'identité. Toutes les autres mesures de protection sont levées. Merci pour votre compréhension.

colisée
www.cinecouvet.ch

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Avis aux propriétaires riverains des routes cantonales

Les propriétaires riverains des routes cantonales sont rendus attentifs au fait que, conformément à l'art. 68 de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et à l'art. 30 de son règlement d'exécution (ReLRVP), les branches d'arbres et les haies pouvant pénétrer dans le gabarit d'espace libre des voies publiques, de même que celles qui masquent la signalisation routière ou entravent la visibilité aux abords des carrefours ou des accès privés, doivent être coupées en retrait des bornes ou limites de propriété, au minimum à 0.30 m en localité et 0.50 m hors localité. Pour les trottoirs, la largeur totale doit être dégagée.

La hauteur des haies ne doit pas dépasser 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue.

Par ailleurs les branches d'arbres surplombant les chaussées des routes cantonales doivent être coupées pour laisser un gabarit d'au moins 4.50 m. (routes d'approvisionnement: 4.80 m). Cette hauteur est fixée à 2.50 m pour les trottoirs.

La carte des routes cantonales et d'approvisionnement est disponible sur le site internet du service des ponts et chaussées à l'adresse www.ne.ch/spch.

Un délai échéant au **15 novembre 2021** est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais par les soins du service des ponts et chaussées.

L'ingénieur cantonal, N. Merlotti

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si la LRCP est acceptée, il sera impossible pour la population de s'opposer à un décret de reconnaissance d'une communauté religieuse, le droit de référendum populaire ayant été confisqué par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil lors de l'élaboration de la loi. L'Etat sera le seul à pouvoir décider si une religion est « d'utilité publique », laissant le public (le peuple) hors de tous les débats. Cette manœuvre anti-démocratique est inacceptable !

Le Conseil d'Etat, seul maître à bord ?

NON!
à la loi de reconnaissance d'utilité publique des communautés religieuses

Votation cantonale du 26 septembre 2021

UDC

CAFÉ RESTAURANT LES ARCADES

Au vu des nouvelles décisions du Conseil fédéral et de la situation actuelle nous avons décidé de ne plus ouvrir les portes de notre établissement dès mardi 21 septembre et ce jusqu'à nouvel avis.

Lundi 20 septembre fermé
(Jeûne fédéral)

À partir du mardi 21 septembre dès 11 h nous gardons uniquement les plats à l'emporté ou possibilité de livraison à domicile.

Se recommande : Dési

032 861 2008
GRENIER 11
2114 FLEURIER

atelier Fil

Vide-grenier(s) au viaduc

Samedi 25 septembre 10h-16h
Rue de la Gare 16, 2108 Couvet
(à l'extérieur)

Vaste choix d'objets (vélos, couture, mobilier, livres, etc.)

Vente de roses et de plantes en faveur de l'Association atelier Fil

Désinfection des mains et port du masque obligatoires

En cas de pluie, report au 02.10.21
(le No 032 860 14 43 vous renseignera)

Paroisse du Val-de-Travers **éren**
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Culte de fête du catéchisme
Baptêmes et confirmations

Temple de Fleurier
LUNDI 20 septembre 2021
à 10 h

En raison des prescriptions sanitaires, le Pass-Covid avec pièce d'identité est obligatoire pour chacun-e à partir de 16 ans.

Merci de votre soutien et de votre compréhension

Paroisse du Val-de-Travers **éren**
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Rentrée du catéchisme
Soirées de présentation
Cure de Môtiers de 19 h à 21 h

Vendredi 24 septembre
Parcours sur 2 ans, confirmation en mai 2023

Jeudi 30 septembre
Parcours sur 1 an, confirmation le 22 mai 2022

(plus de détails dans le communiqué en page 7)

BRÛLEURS À MAZOUT

Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13

F. BERSET - 2108 COUVET

CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL

Couple cherche personne aimant les chiens, pour garder de temps en temps notre adorable Shihtzu de 5 ans.

Renseignements
au no 079 158 56 04

Zonta Club Sainte-Croix Val-de-Travers De Neuchâtel à Zermatt pour dire « non à la violence faite aux femmes »

Le Zonta Club Sainte-Croix Val-de-Travers s'engage depuis plus de 10 ans dans la sensibilisation de la population à ce fléau qu'est la violence envers les femmes et les filles. L'organisation à Zermatt de la Conférence de District le 23 septembre est l'occasion de rappeler le message « non à la violence faite aux femmes ».

Initiée par le Zonta Club Sainte-Croix Val-de-Travers, l'action « Bike and Hike to Zermatt » vise à interpeller les Romandes et Romands en les rencontrant à pied ou à vélo sur le trajet Neuchâtel-Zermatt. Ainsi, des membres de clubs de l'organisation féminine, accompagnées de personnes sensibles à cette problématique, partiront de Neuchâtel à vélo pour relier le pied du Cervin en trois jours. Les marcheuses et marcheurs suivront d'autres parcours afin de diffuser au mieux le message et tous se retrouveront à Zermatt le 23 septembre.

Cette conférence bisannuelle réunira des représentantes de huit pays européens sous la présidence de la Gouverneur valaisanne Fabienne Moulin. Du 24 au 26 septembre, les Zontiennes détermineront comment mettre en œuvre les actions décidées lors de la Convention mondiale de 2020.

Depuis 2012, un thème reste encore et toujours d'actualité : la violence envers les femmes. Dans notre pays, en moyenne 25 femmes meurent des mains d'un de leurs proches chaque année et de nombreuses autres sont blessées ou violentées physiquement ou moralement. Durant sa vie, 1 femme sur 5

est confrontée à la violence exercée par un partenaire ou un membre de sa famille.

Neuchâtel, mardi 21 septembre 8 h, Esplanade du Mont-Blanc. Un don de Fr. 3000.- sera offert pour le SAVI, service d'aide aux victimes de violence, à Steve Rufenacht directeur de la FAS, Fondation de coordination de l'action sociale.

Lausanne, mardi 21 septembre, 18 h 30, hôtel Mövenpick avenue de Rhodanie 4. Un don de Fr. 3000.- sera remis pour l'exposition itinérante bilingue sur la violence domestique « Plus fort que la violence » à Mme Dos Santos Pêgo, en charge de l'exposition au sein du Bureau de l'égalité.

Martigny, jeudi 23 septembre, 8 h, scène des Platanes à la place Centrale. Un don de Fr. 3000.- sera également remis pour l'exposition itinérante bilingue à Johanne Caron de La Fondation L'EssentiElles.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour répondre à vos questions, mais également pour parcourir avec vous quelques kilomètres à vélo ou à pied selon votre envie.

Comm.



Va, vient et vit au Vallon !

Samedi dernier, environ 500 nouveaux habitants et une vingtaine de personnes naturalisées ont été officiellement accueillis dans la commune de Val-de-Travers. Le Conseil communal au grand complet avait fait le déplacement pour cette « grillade party » organisée à la buvette du CLAN (terrain de foot) de Noiraigue. Le président Benoît Simon-Vermot s'est réjoui de pouvoir compter sur de nouvelles forces vives, confirmant au passage la bonne attractivité de la région.



Ils étaient quelque deux cents Vallonniers et néo-Vallonnières à avoir répondu présent à l'invitation du Conseil communal samedi à Noiraigue. Comme un symbole, si de gros nuages gris menaçaient de sévir vers midi, ils se sont ensuite peu à peu dissipés pour laisser place à un grand et large soleil. Doit-on y voir un bon présage pour la future vie au Vallon des plus de 500 nouveaux habitants (arrivés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 juin 2021) et les naturalisés entre le 1^{er} avril 2018 et le 30 juin 2021 ? En tout cas, une délégation de conseillers généraux et plusieurs associations avaient fait le déplacement pour tenter de favoriser au mieux leur intégration. « Nous avons eu cette idée de réunir quelques acteurs politiques, culturels, sportifs et sociaux pour les présenter à nos nouveaux concitoyens. S'investir dans un club ou une association est un excellent moyen de se fondre dans la masse avec succès », relevait Benoît Simon-Vermot en préambule.

Le gril au lieu de la présentation PowerPoint !

Des représentants de l'Écho de Solmon (sonneurs de toupins basés à Noiraigue), du CP Fleurier, de la Via Ferrata du Tichodrome, du Chœur de l'Amitié, de l'association de la mi-été des Bayards et de l'association Barak (lieu d'accueil pour les jeunes de 12 à 18 ans) étaient donc présents autour du gril. « Il y aura un tournus et d'autres collectifs seront présentés lors des prochaines éditions naturellement. Un autre tournus sera mis en place pour définir le lieu de ce rassemblement annuel convivial. » Cette année, le challenge était double puisque le concept de cette journée a évolué.

« On s'est rendu compte que c'était trop formel par le passé, ce qui pouvait constituer un frein pour certains. Du coup, on ne la prépare plus en début d'année mais au mois de septembre et ce n'est plus en intérieur mais en extérieur. En résumé, on a abandonné la présentation PowerPoint de la région pour faire quelque chose de plus relax. »

Tactique apparemment payante compte tenu de la bonne participation à l'événement. C'est une excellente chose pour le Val-de-Travers dont la particularité est d'accueillir une population globalement âgée. Corollaire : il y a quasiment deux fois plus de décès que de naissances annuellement. « C'est un fait que l'on connaît et qui est partiellement compensé par le solde des départs et des arrivées. Typiquement, nous avons attiré plus de monde qu'il en est parti pour l'année 2019. Et on essaie d'investir constamment pour rester attractif et compétitif. Prochainement, le Conseil général se prononcera sur la création d'un nouveau collège et il y a d'autres projets en cours. » Dans les faits, cela permet au Val-de-Travers d'attirer plus d'habitants que la plupart des autres communes neuchâteloises. Ou en tout cas de moins en perdre selon les années.

La famille Rivet, intégration exemplaire en cours...

En parlant de collège, l'école est un très bon moyen d'intégration pour les plus jeunes. C'est ce qui a poussé Maryory Rivet à s'installer du côté de Couvet il y a bientôt une année. « Je suis une nouvelle habitante mais pas une totale étrangère de la région puisque j'ai grandi ici jusqu'à mes 19 ans. Je suis partie à

Neuchâtel avant de revenir un moment au Vallon cinq ans plus tard et de repartir pour Les Brenets. Je voulais voir d'autres choses mais finalement on est bien au Val-de-Travers et j'y ai toujours gardé de la famille. C'était donc logique de revenir au point de départ. J'ai aussi fait ce choix pour ma fille de quatre ans, Kelia, car j'ai beaucoup aimé mes années scolaires ici et j'aimerais qu'elle puisse y prendre le même plaisir. » En plus de sa fille, elle a emmené dans ses bagages son mari Bastien. Si cet amateur de pêche regrette un peu ses spots autour du Doubs, il trouvera de quoi satisfaire pleinement sa passion grâce à l'Areuse.

« Honnêtement, c'est un détail. Il faut bien trouver de quoi taquiner ma femme car tout le reste est vraiment parfait. Les infrastructures sont complètes par rapport à un village comme Les Brenets et la proximité avec Neuchâtel est idéale. » L'homme de 31 ans sait de quoi il parle, lui qui a réalisé son rêve de gosse en devenant chauffeur poids-lourd. Pour compléter ce beau tableau, il a récemment décroché son CFC dans ce domaine avec la meilleure moyenne générale du canton et le Prix du meilleur travail personnel d'approfondissement (TPA). Un beau cadeau offert à sa nouvelle commune. Pour s'intégrer au mieux et servir la collectivité, il est aussi devenu pompier volontaire et a été incorporé à l'effectif vallonnier. Alors que plusieurs giratoires du Vallon sont en train d'être agrémentés d'œuvres d'art autour du sujet « Toutes portes ouvertes », on peut dire que cette nouvelle famille vallonnaise a parfaitement reçu le message !

Kevin Vaucher

Les dentellières à la Maison de l'Industrie de Noiraigue

C'est durant les Journées européennes du patrimoine, les 11 et 12 septembre derniers, qu'à Noiraigue, au siège de la Maison de l'Industrie (La MADI), des activités de production ont été réalisées par des membres de l'association des dentellières du pays de Neuchâtel, ainsi qu'un atelier d'horlogerie animé par Ecoval (www.oseo-ne.ch).

À Couvet, c'est dans les murs de l'usine Dubied que des activités de tricotage sur d'anciennes

machines rectilignes entièrement remises en fonction par la noble corporation des anciens mécaniciens-tricoteurs Dubied ont été mis sur pied. Nombre de visiteurs ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir, durant deux jours, ces activités qui ont marqué, durant de nombreuses années, le quotidien des habitants du Val-de-Travers. Toutes ces activités sont encore à voir jusqu'au 31 octobre (www.maison-industrie.ch). Des visites de groupes sont possibles sur réservation.



Les dentellières en action.

Atelier Fil Vide-greniers au viaduc

Samedi 25 septembre prochain, de 10 h à 16 h, l'atelier Fil organise, avec quelques amis, un grand vide-greniers à la rue de la Gare 16, près du viaduc de Couvet.

Tout aux abords (privés) du bâtiment jaune soleil, les visiteurs pourront chiner à loisir et le choix sera vaste : vélos, mobilier, matériel de couture, habits, tableaux, vinyles, etc. Une vente de roses et de plantes sera également prévue en faveur de l'association atelier Fil, association à but non lucratif visant au soutien et à la réinsertion socioprofessionnelle de personnes

momentanément fragilisées par la vie.

En raison des mesures sanitaires, pas de cantine mais des sirops offerts aux enfants et la possibilité pour les parents de déguster une petite bleue. Désinfection des mains et port du masque obligatoire dans l'enceinte de la manifestation.

En cas de pluie, le vide-greniers sera reporté au samedi 2 octobre, même horaire. Le 032 860 14 43 renseignera les futurs visiteurs (voir annonce en page 5).



Trois femmes artistes exposent à Bleu de Chine

En mars 2020, le Covid est entré dans nos vies, chamboulant pas mal nos projets. À Bleu de Chine, nous avons dû reporter une exposition qui était toute prête : les invitations étaient envoyées et les trois artistes qui devaient se partager murs et espace avaient beaucoup travaillé. Leurs œuvres n'attendaient qu'à être installées.

C'est donc avec un double plaisir que nous vous les présentons : la sculpteure Alexa Vincze, la peintre Sophie Sarda-Légaré et la graveuse Françoise Pête-Durrer. Elles ont été patientes, elles ont encore produit et nous pouvons inaugurer leur exposition ce samedi 18 septembre à partir de 15 heures.

Dans son univers décalé et résolument féminin, Alexa Vincze pré-



Œuvre d'Alexa Vincze.

sente une collection de bustes en céramique ou en bronze, des dames à l'air oriental avec un poisson ou un oiseau sur la tête qui nous appellent à notre voyage intérieur.

Il est aussi question d'invitation dans la peinture de Sophie Sarda-Légaré. Ses toiles où des plans de couleur en diverses techniques se superposent par transparence, laissent entrevoir des failles par lesquelles le spectateur peut s'échapper vers le lieu qu'il choisira.

Encore le chemin et la découverte dans les gravures en taille-douce de Françoise Pête-Durrer : elle joue avec des fils qu'elle pose sur la plaque en cuivre puis elle accueille la forme obtenue après le passage par la presse. Papiers de Chine ou japonais, labyrinthe de fils, fils conducteurs, au fil d'une histoire...

Le certificat Covid n'est pas exigé pour visiter notre espace mais le port du masque reste obligatoire et nous devons noter les coordonnées de nos visiteurs.

Exposition du 18 septembre (de 15 h à 19 h) au 10 octobre. Samedi 25 septembre à 19 h, concert de Brigitte, Willy et Rémi. Dimanche 3 octobre, de 11 h 30 à 13 h 30, Croqu'art. Finissage dimanche 10 octobre, de 15 h à 18 h

Les galeristes



Évasions musicales Festival à la Chapelle aux Concerts de Couvet

C'est reparti pour les Évasions musicales. Le Festival de la Chapelle aux Concerts débutera le vendredi 1^{er} octobre pour se terminer le dimanche 3 octobre par l'ensemble de violoncelles « ArtCello »

C'est avec un plaisir tout particulier que nous retrouvons cette année le chemin de la Chapelle aux Concerts de Couvet : les Évasions musicales, organisatrices du Festival, ayant dû annuler l'édition de 2020. La somptueuse affiche contribuera, à n'en pas douter, à fêter ces retrouvailles.

Pour le récital d'ouverture du vendredi 1^{er} octobre, la pianiste genevoise Sylviane Deferne a imaginé un programme consacré à Schubert, le grand compositeur viennois qui a donné ses lettres de noblesse au romantisme. Ce sera d'abord un bijou méconnu, les Variations sur un thème d'Anselm Hüttenbrenner, puis trois Impromptus de l'op. 142. Sylviane Deferne, qui, au fil des années, a convaincu par la profondeur, la finesse et l'élégance de son jeu, abordera ensuite le thème du voyage cher à Schubert, en y associant Liszt, grand voyageur lui-même, avec sa version pour piano du lied Der Wanderer et celle, revisitée en 1868, de la célèbre Wander-Fantasie.

À noter que Liszt s'est inspiré du roman autobiographique Oberman d'Etienne de Senancour (1770-1846) pour composer ses Années de pèlerinage en Suisse. L'écrivain y raconte notamment : « Je reviens d'une course dans le Val-de-Travers. C'est là que j'ai commencé à sentir dans quel pays je suis. Ce vallon, creusé dans le Jura, porte un caract-

ère grand et simple ; il est sauvage et animé, il est à la fois paisible et romantique ; et quoiqu'il n'ait point de lac, il m'a plus frappé que les bords de Neuchâtel, et même de Genève. La terre paraît ici moins assujettie à l'homme, et l'homme moins abandonné à des convenances misérables. L'œil n'y est pas importuné sans cesse par des terres labourées, des vignes et des maisons de plaisance, trompeuses richesses de tant de pays malheureux. »

Samedi 2 octobre, place aux Solistes de demain, jeunes talents très prometteurs des Hautes Écoles de musique romandes, avant le concert du Quatuor Aron, appartenant aux meilleurs ensembles du genre sur le plan international. Les musiciens viennois interpréteront le Quartettsatz de Schubert et le 8^e Quatuor de Chostakovitch avant que le pianiste vallonnien Marc Pantillon les rejoigne dans l'émouvant Quintette op. 44 de Schumann.

Dimanche après-midi 3 octobre, Bach sera à l'honneur. Jean-Samuel Bucher, organiste et coprésident de la paroisse réformée du Val-de-Travers, présentera l'orgue du temple de Couvet. Illustration immédiate : Simon Peguiron, organiste titulaire de la Collégiale de Neuchâtel, jouera un choix de Préludes et fugues du Clavier bien tempéré. Retour ensuite à la Chapelle aux Concerts de Couvet pour entendre les mêmes œuvres, mais au piano

cette fois, Simon Peguiron maîtrisant parfaitement les deux instruments.

Le festival s'achèvera avec l'ensemble « ArtCello », formé d'étudiants de la classe de Denis Severin à la HEM Genève-Neuchâtel. À la clé, des arrangements mettant bien en valeur le côté chantant, rythmique et chaleureux du violoncelle.

Au vu de la situation sanitaire, un certificat sera indispensable pour assister aux concerts. Réservations et renseignements au 079 821 95 10 (répondeur).

Comm.



Sylviane Deferne, tête d'affiche du festival.

Le catéchisme fait sa rentrée !

Deux parcours de catéchisme vont bientôt débiter :

- Parcours sur 2 ans avec culte de baptêmes/confirmations en mai 2023 (pour les jeunes nés en principe entre le 01.09.07 et le 31.08.2008)

- Parcours sur 1 an avec culte de baptêmes/confirmations le 22 mai 2022 (Pour les jeunes nés en principe entre le 01.09.06 et le 31.08.2007)

Une partie des rencontres sera commune aux 2 parcours.

Pour découvrir le programme et la pédagogie, poser vos questions, ainsi que tester le catéchisme avant de s'inscrire, nous vous proposons 2 soirées de découverte pour futurs catéchumènes et parents.

- Vendredi 24 septembre de 19 h à 21 h à la Cure de Môtiers pour le parcours sur 2 ans

- Jeudi 30 septembre de 19 h à 21 h à la Cure de Môtiers pour le parcours sur 1 an. Les rencontres se dérouleront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, notamment port du masque. Les

inscriptions au catéchisme seront collectées à l'issue des soirées.

Renseignements supplémentaires sur le blog du catéchisme : catevdt.wordpress.com

Vous pouvez vous inscrire aux soirées directement via le formulaire sur le blog ou auprès de Patrick Schlüter : 079 657 25 12 et Patrick.Schluter@eren.ch (voir annonce en page 5).

Comm.



**DANS NOS PARTIS
POLITIQUES**

Votations du 26 septembre

Accepter les trois objets des prochaines votations, c'est aider à construire une société plus juste et progressiste.

Initiative 99%

Réinjectons une partie des revenus du capital dans l'économie réelle, réduisons les inégalités

La Suisse est un des pays les plus riches au monde, mais cela ne profite qu'à un petit nombre, le revenu de la majorité est grignoté par des primes maladie élevées et des loyers à la hausse.

Le 1% de la population possède 43% de la richesse. Sa fortune, investie, rapporte ; elle a augmenté

de presque 20% depuis 2003.

L'initiative veut imposer plus équitablement le revenu du capital qui dépasse un certain niveau en le taxant 1,5 fois plus que celui du travail. Cela générerait CHF 10 milliards qui pourront servir à baisser les impôts des ménages à faible ou moyen revenu, à réduire les primes d'assurance maladie et à financer la formation continue, les crèches, le système de santé et les transports publics.

L'initiative est favorable aux PME : renforcer le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs stimulera la consommation. Elle renforce l'AVS : les réformes fiscales ont rendu avantageux pour

les chefs d'entreprise de se payer en dividendes (imposés entre 50% et 70%) plutôt qu'en salaires. Rééquilibrer l'imposition favorisera le paiement de salaires soumis à l'AVS.

Mariage pour tous et toutes

L'État doit reconnaître les couples sans jugement de valeur.

Famille hétérosexuelle, monoparentale, recomposée, LGBT : notre société a changé, la famille traditionnelle n'est plus le seul modèle. La législation doit être adaptée et reconnaître toutes les communautés de vie.

Le mariage civil permet d'accéder à la protection et aux droits que la reconnaissance de la parenté légale confère à la conjointe, au conjoint et aux enfants.

Il est temps de célébrer et protéger l'amour. Le mariage pour tous et toutes n'est pas un pas vers la

gestation pour autrui, formellement interdite par la Constitution. Le partenariat enregistré n'équivaut pas au mariage et ne suffit pas : il ne protège pas la famille, il ne prévoit ni le droit à la naturalisation de la ou du conjoint ni l'adoption conjointe ni les pensions de veuf ou veuve.

La Suisse est l'un des derniers pays d'Europe à ouvrir l'union civile aux couples LGBT. Reconnaissons la diversité des familles, corrigeons cette inégalité.

Reconnaissance des communautés religieuses

La loi votée en septembre 2020 par le Grand Conseil permet d'appliquer l'article de la Constitution cantonale sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses.

Il y a environ 80 communautés religieuses dans le canton ; seules les Églises réformée évangélique,

catholique chrétienne et catholique romaine sont officiellement reconnues.

La reconnaissance s'applique à la communauté, pas à la religion. Les conditions sont exigeantes, seules des organisations déjà bien intégrées pourront s'atteler à cette démarche. Ce statut octroie des droits : perception par l'État d'une contribution volontaire des membres, exonération fiscale, droit d'utiliser les locaux scolaires, participation à l'aumônerie des hôpitaux et des prisons. Et des devoirs : forme associative, respect des libertés, maîtrise du français, etc.

La loi prévoit une démarche basée sur l'objectivité des critères et non sur la subjectivité d'un arbitraire potentiellement xénophobe, contraire à notre principe fondamental de laïcité inclusive. La décision sera prise par le Grand Conseil, qui pourra envisager le référendum.

Parti socialiste du Val-de-Travers



Dune

Mckenna Grace...

De Denis Villeneuve, science-fiction, drame, avec Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac...

L'histoire de Paul Atreides, jeune homme aussi doué que brillant, voué à connaître un destin hors du commun qui le dépasse totalement. Car s'il veut préserver l'avenir de sa famille et de son peuple, il devra se rendre sur la planète la plus dangereuse de l'univers – la seule à même de fournir la ressource la plus précieuse au monde, capable de décupler la puissance de l'humanité. Tandis que des forces maléfiques se disputent le contrôle de cette planète, seuls ceux qui parviennent à dominer leur peur pourront survivre...

Supernova

De Harry Macqueen, drame, romance, avec Colin Firth, Stanley Tucci, Pippa Haywood...

Sam et Tusker s'aiment depuis 20 ans. À bord de leur vieux camping-car, ils rendent visite à leurs amis et famille et retournent sur les lieux de leur jeunesse. Depuis que Tusker est atteint d'une grave maladie, tous leurs projets ont été suspendus. Le temps est compté et être ensemble est désormais la chose la plus précieuse. Cependant, ce dernier voyage va mettre leur amour à rude épreuve.

Spirit l'indomptable

De Elaine Bogan, Ennio Torresan Jr, animation, aventure, famille, avec Isabela Merced, Marsai Martin,

Spirit l'indomptable est la suite de Spirit, l'étalon des plaines, et met en scène la rencontre entre une jeune fille rebelle en manque de repères et l'étalon sauvage, en qui elle trouvera une âme sœur et une véritable inspiration.

Lucky Prescott a très peu de souvenirs de sa mère décédée, Milagro Navarro, cascadeuse équestre à Miradero, une petite ville à la frontière du Grand Ouest américain. Comme sa mère, Lucky n'obéit ni aux règles ni aux contraintes, ce qui ne va pas sans inquiéter sa tante Cora qui a élevé la jeune fille jusque-là sur la côte Est. Mais après une incartade de trop, Cora décide de la ramener à Miradero, au ranch de son père, Jim. La jeune fille s'ennuie ferme dans ce qu'elle considère d'emblée comme un trou perdu. Mais tout change le jour où elle rencontre Spirit, un mustang aussi sauvage et indompté qu'elle et deux jeunes cavalières du coin, Abigail Stone et Pru Granger, la fille d'un propriétaire équestre du coin et meilleur ami de Jim son père. Lorsqu'un cow-boy vénal et son équipe projettent de capturer Spirit et les siens afin de les vendre aux enchères pour une vie de labeur et de captivité, Lucky embarque ses nouvelles amies dans une aventure exceptionnelle pour sauver le cheval qui a su lui insuffler l'amour de la liberté, le goût de la vie et qui l'a aidée à redécouvrir l'héritage de sa mère et la richesse de ses racines culturelles, dont elle n'avait aucune idée.

Lanterne magique Retour au cinéma!

Dès le mercredi 29 septembre, La Lanterne magique du Val-de-Travers reprend ses séances au Cinéma Colisée à Couvet, offrant aux jeunes spectatrices et spectateurs la possibilité de découvrir ensemble des films sur grand écran. Après une saison où le club des 6-12 ans a su s'adapter à chaque situation en proposant ses activités en salles ou en ligne, La Lanterne magique attend avec la plus grande impatience de démarrer sa nouvelle saison au cinéma.

Les neuf nouveaux films proposés cette saison à La Lanterne magique proviennent du monde entier et témoignent de l'extraordinaire diversité du cinéma, du muet au sonore en passant par le noir-blanc et la couleur. Les membres de La Lanterne magique du Val-de-Travers ont la chance de découvrir non seulement des grands classiques, comme « Les fiancées en folie », où l'extraordinaire Buster Keaton se lance dans l'une des plus folles courses-poursuites du cinéma burlesque, mais aussi de magnifiques films d'animation qui ne prennent pas les enfants pour des idiots, comme « Mon voisin Totoro », l'un des plus beaux films sur l'enfance de Hayao Miyazaki, « Vice-versa », des studios Pixar, profonde réflexion sur les émotions à la portée des plus jeunes, ou encore « La fameuse invasion des ours en Sicile », le splendide premier long-métrage de l'illustrateur et cinéaste d'animation de génie Lorenzo Mattotti.

Autant de films adaptés à l'âge des enfants et au concept à la fois amusant et formateur de La Lanterne magique : en lisant le journal illustré reçu à la maison avant chaque séance, les enfants se préparent à chaque film sans a priori. Une fois dans la salle, un spectacle joué par des comédiens professionnels leur permet d'approfondir un thème en lien avec l'œuvre présentée. Par exemple, ils apprennent pourquoi le pourtant très drôle Buster Keaton ne rit jamais devant la caméra.

À La Lanterne magique, les enfants découvrent le cinéma neuf fois par an, sans leurs parents, mais toujours en compagnie de leurs camarades. Dans la salle, des « parents de secours » sont bien sûr présents en permanence pour les épauler. Entre leur sixième et leur douzième année, les enfants peuvent ainsi voir 63 films qui les aident à grandir, à se forger un point de vue critique et une première culture cinématographique, tout en apprivoisant les émotions « grand écran », qui préparent à celles de la vraie vie !

Informations pratiques

La carte de membre coûte Fr. 40.- pour les 9 séances de la saison (Fr. 30.- pour le deuxième enfant de la même famille, gratuit pour les suivants). Elle permet aussi de recevoir des invitations à des avant-premières, de participer à des événements, des concours ou des ateliers dans les festivals ou les écoles, sans oublier les jeux didactiques

disponibles sur le site internet www.lanterne-magique.org.

Les séances de La Lanterne magique se déroulent dans le respect des normes sanitaires de l'OFSP. Les clubs appliquent le plan de protection défini par l'Association suisse La Lanterne magique (ASLM) qui établit des règles d'hygiène, de distanciation entre les collaborateurs et les enfants, et garantit la traçabilité des contacts. L'ensemble des collaborateurs impliqués dans l'organisation des projections observent les normes de distanciation et le port du masque. Au vu de la situation sanitaire, l'ASLM recommande aux familles de recourir à l'inscription et au paiement en ligne de manière à réduire l'affluence et le temps d'attente au cinéma lors des premières séances.

Inscriptions en ligne sur www.lanterne-magique.org ou au cinéma le jour de la séance (voir annonce en première page).

Comm.



la Lanterne magique
club de cinéma pour enfants

Les pompiers ont mis le feu une dernière fois!

On a plutôt l'habitude de les voir éteindre le feu que de l'allumer. Lundi soir pourtant, les pompiers volontaires du Val-de-Travers ont mis une dernière fois le feu dans les bâtiments inoccupés de la rue des Petits-Clos à Fleurier. Depuis le départ des locataires il y environ deux ans, ils sont utilisés par la police et les pompiers à des fins de formation et d'entraînement. Leur future démolition et leur transformation en appartements protégés obligent les forces de protection et de sécurité à délaissier ce terrain de jeu incroyable. Le Courrier a mis le casque pour prendre part au dernier entraînement sur site.



L'ambiance est forcément un peu particulière ce lundi soir sur le coup des 19 heures. Les pompiers volontaires s'apprêtent à s'engager une ultime fois dans le feu à la rue des Petits-Clos. Ce sera dans le bâtiment de quatre étages floqué des numéros 39 et 41. Au 43, la tour de sept niveaux sera quant à elle le théâtre d'exercice un peu plus au frais pour cette soirée. Nous voilà partis pour trois heures d'engagement. Le major Patrick Piaget et le capitaine Fabio Castellani m'avaient déjà accueilli quelques jours plus tôt pour une première présentation des lieux. Lors de cette prise de température, ils avaient tenu à remercier le propriétaire – Prévoyance.ne – de leur avoir permis de profiter des lieux pour s'entraîner. « Cela a été une opportunité géniale pour nous que de pouvoir nous frotter à des conditions quasi réelles. Ça changeait de notre infrastructure à la piste feu de Couvet. C'est fonctionnel mais c'est un cube sur deux niveaux qui n'a rien à voir avec ce qu'on avait ici. » La piste feu de Couvet est le centre d'entraînement des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel.

Caméra thermique et combi résistante à 800 degrés

Retour au terrain. Les plus gradés terminent de briefier les hommes. Certains pompiers ne sont pas au fait avec la dénomination des étages et une clarification s'impose. « Il n'y a pas de rez-de-chaussée chez nous, lorsqu'on vous dit feu au troisième étage, vous comptez un, deux, trois et c'est parti! » Compris? C'est vrai que se tromper de niveau serait très problématique notamment en termes de longueur de tuyaux à dérouler et d'habitants à évacuer en priorité. Et pour cet exercice, mettre à l'abri en extérieur les deux mannequins de 80 kilos chacun sera autrement plus physique si le départ de feu se situe au 1^{er} ou au 3^e étage. Mais les soldats

du feu sont loin d'être à l'intérieur encore. « On ne rentre pas comme ça sans précaution et tête baissée pour se jeter sur le feu sans réfléchir. Il y a une procédure à suivre », développe le responsable d'instruction Fabio Castellani. Il faut d'abord faire descendre la température au maximum pour permettre aux hommes chargés d'entrer dans l'appartement de le faire le plus en sécurité possible. De par la pression qui s'accumule dans l'air, les vitres explosent



Le major Patrick Piaget à gauche et le capitaine Fabio Castellani.

rapidement lors de la propagation d'un feu et c'est une excellente chose pour l'intervention.

« Cela permet de créer une voie d'air naturelle et surtout ça nous permet de gicler l'eau depuis l'extérieur dans la pièce en proie aux flammes. » Il faut « taper » en direction du plafond pour qu'un maximum de fragments d'eau se dispersent et fassent rapidement diminuer la chaleur. « Comme nos combinaisons résistent à une température de 800 degrés pendant une minute seulement, on ne peut pas prendre n'importe quel risque », zippe la major Piaget. À l'intérieur, une caméra thermique est utilisée pour vérifier que la température de l'appartement est bien descendue. Et pour cela, il suffit de le

vérifier sur la porte à différents endroits. « En fonction de la température récoltée, les intervenants savent s'ils peuvent aller plus loin ou pas. Comme la chaleur monte, plus la porte est en surchauffe sur sa partie basse, plus la pièce est soumise à une forte chaleur. » Cette caméra permet d'éviter de se brûler la main en touchant une porte brûlante par exemple. Chose qu'un volontaire s'est risqué à faire lundi soir et qui n'a pas échappé à ses instructeurs. « Nous lui avons expliqué son erreur et il s'en rappellera forcément la prochaine fois. »

Éviter la boule de feu !

Pour réduire le « thermostat », les pompiers peuvent aussi utiliser une lance à percement Cobra pour injecter de l'eau à travers une porte ou un mur. Et attention aux phénomènes thermiques engendrés par le manque d'oxygène d'un endroit confiné. « Lorsqu'on ouvre une porte, il y a un apport d'oxygène pouvant conduire à un flashover (embrasement instantané d'un plafond de fumée) ou à un backdraft (explosion de fumées conduisant à une boule de feu) », exposent-ils. Avant d'arriver jusqu'à la porte, les pompiers ont

dû avancer pas à pas dans des escaliers remplis de fumée. « La visibilité diminue constamment plus le foyer s'approche et cela se résume à quelques centimètres de clarté à bout touchant », relève Cédric Conterno et sa vingtaine d'années d'expérience face au feu. Pour permettre l'avancée des hommes, un chemin de fuite est créé dans la cage d'escalier grâce à un ventilateur spécialisé. « On pulse de l'air frais depuis la porte d'entrée de l'immeuble, cela pousse les fumées chaudes en hauteur et elles sont évacuées grâce à un exutoire de type fenêtre cassée au dernier étage. Les bâtiments modernes ont un exutoire relié à l'alarme incendie qui s'ouvre automatiquement lorsqu'elle s'enclenche. » Toutes les personnes engagées portent



évidemment un appareil respiratoire, non pas avec de l'oxygène mais avec de l'air « naturel ».

Pour l'entraînement, le feu provient de trois palettes embrasées, on est bien loin de tout le mobilier que peut contenir une pièce meublée traditionnelle. « Tout va donc plus vite lors d'un « vrai feu » et le principal est surtout d'acquiescer les bons réflexes et les bons gestes en entraînement pour être sûrs et fiables lors de nos opérations. » Grâce à ces deux immeubles de la rue des Petits-Clos, un grand pas en avant a ainsi été fait avec les pompiers qui ont pu profiter de ces conditions. Et dire que les bâtiments auraient dû être détruits fin 2019 ! Mais il y a eu le Covid et le propriétaire a voulu accorder un délai suffisamment long pour que les locataires puissent se reloger sans précipitation. « On a aussi été impactés par le virus donc on a fait autant de formations possibles ici l'année passée mais c'est surtout en 2021 que nous avons pu reprendre pleinement notre enseignement à Fleurier », se satisfont-ils. La police quant à elle les a essentiellement utilisés pour simuler des ouvertures de portes forcées et des arrestations. Concernant les détonations qui ont parfois pu être entendues, il s'agissait essentiellement de balles pour casser les vitres et permettre l'envoi de fumigènes dans un appartement depuis l'extérieur. Mais nous ne donnerons pas plus de détails sur cette technique d'intervention. Ne brûlons pas tous les secrets non plus !

Kevin Vaucher

Les soldats du feu perdent des rangs

Le Service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) peut s'appuyer sur six sites différents au Vallon. Une centaine de pompiers volontaires sont recensés. Ceux-ci ont d'ailleurs pu pleinement profiter des formations distillées dans les bâtiments inoccupés de Fleurier puisqu'il y a eu jusqu'à 35 personnes lors de soirées d'entraînement. Lors d'urgence, les intervenants se doivent d'agir en dix-huit minutes maximum. Au Vallon, ils sont sur les lieux en dix à douze minutes en moyenne, ce qui est un bon temps de réaction. Ce délai peut notamment être tenu grâce au piquet assuré en permanence par six personnes. Malgré ces excellents chiffres, l'effectif est en baisse depuis plusieurs années.

Les jeunes tendent à moins s'investir ou à davantage se disperser que par le passé selon différentes enquêtes menées sur le sujet. Le major Patrick Piaget me disait qu'il y aurait toujours des pompiers au Val-de-Travers mais si ça continue dans cette dynamique, ce sont peut-être des professionnels de Lausanne ou de Neuchâtel qui finiront par être appelés. Avec des conséquences directes sur le temps de réaction par exemple. Les volontaires font le même métier, les mêmes gestes avec le même matériel que les pros mais ils ne sont malheureusement pas considérés de la même manière. Ainsi, lorsqu'une école ferme, tout le monde s'offusque mais la donne est différente lorsque c'est un site des pompiers volontaires qui devient portes closes. Pour maintenir la flamme locale durablement, un recrutement est organisé le 4 novembre 2021. Le Courrier vous en reparlera d'ici là.

Des as du ciel à Môtiers





COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal
Service des ressources humaines
T +41 32 886 43 20
Ressourcesshumaines.VDT@ne.ch

MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal met au concours un poste de

COLLABORATEUR SPÉCIALISÉ (H/F)
(TAUX D'OCCUPATION : 60%)

Pour de plus amples informations, vous trouverez l'intégralité des détails de notre offre sur le site de la Commune de Val-de-Travers :
www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi

LE CONSEIL COMMUNAL

À LOUER
à NOIRAIGUE
Local commercial (65 m²)
Hauteur 5m sur 3m avec places de parc, 2 couvertes, 3 extérieur.
Toilettes, lavabo et prise 380 volt.
Loyer **Fr. 380.-** charges comprises
Tél. 079 218 99 92

Merci à nos fidèles annonceurs



Le Home Dubied à votre disposition !

TABLES D'HÔTES

Notre service de tables d'hôtes est à nouveau ouvert
Réservation au **032 864 01 01.**

TRANSPORTS « RENDEZ-VOUS MÉDICAUX »

Le Home Dubied a le plaisir d'informer la population que les transports pour rendez-vous médicaux jusqu'ici réservés aux seuls résidents des institutions du Val-de-Travers sont désormais ouverts à la population!
Pour tous renseignements et réservations : **032 864 01 01.**

PAVILLON ET TERRASSE PANORAMIQUE

A titre individuel et familial ou pour groupe et société, notre pavillon situé sur la terrasse panoramique est à disposition sur réservation pour séance, apéritif et repas, au **032 864 01 01.**

Appartements avec encadrement « Belvédère Dubied »

La construction des 5 appartements avec encadrement avance à satisfaction. Sauf incident, ils seront à disposition dès le début de l'année prochaine.
Pour tous renseignements, appelez le **032 864 01 01.**
En cas d'intérêt, vous figurerez sur une liste d'attente qui comporte déjà plusieurs noms.



« Au Gourmet »
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
DEPUIS 1967

Exceptionnellement
* * * *
La boucherie sera fermée le samedi 18 septembre 2021.
Continuez de bien prendre soin de vous!

Famille L.-Z. Huguenin
2114 Fleurier - 032 861 11 73

CHERCHE
dame de ménage
pour 6 à 8 heures par semaine.
Contact : 079 748 27 89



Boucherie Traiteur Henri Racine
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Action de saucisson de Travers
Fr. 17.-/kg
du jeudi 16 au mercredi 22 septembre inclus
le goût du vrai

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51



Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

À VENDRE
Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos à Fr. 10.-
Livraison possible sur demande.
Tél. 079 449 43 44



- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24

Une bien belle Fête des moissons

C'est au Mont-de-Travers que la 15^e édition de la Fête des moissons a réuni, vendredi et samedi derniers, un public venu nombreux.


Vendredi, le spectacle « Road Trip » de Sandrine Viglino a certainement donné aux spectateurs la furieuse envie de partir à l'aventure. Samedi, les lieux étaient investis par le syndicat d'élevage qui, pour ses 75 ans, a présenté une exposition de bovins. Tout au long de la journée, petits et grands ont participé aux diverses animations, un rallye notamment.

La soirée du samedi s'est poursuivie par un souper fondue dans une ambiance champêtre et, pour finir en beauté, le groupe vallonnier Reborn a fait danser les fêtards.



UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente/Couverture pour tous types de construction
Étude de projets/plans virtuels
Taillage de vos projets sur CNC
Rénovation, création, façade, isolation
Menuiserie / rénovation intérieur
Bois Suisse et régional



Entre-deux-Bolles 3
2117 La Côte-aux-Fées
T 032 865 11 28
roger@buchs-freres.ch
gael@buchs-freres.ch

SUIVEZ-NOUS SUR :



Courrier Val-de-Travers HEBDO

Voutilainen 1^{er} recoiffe le Vallon

Certains hommes ont marqué leur époque et fait briller leur nation par leur bravoure militaire. D'autres ont atteint l'excellence et font resplendir leur région dans le monde entier par leur art. Peut-être n'y a-t-il donc aucun hasard si Kari Voutilainen a niché son entreprise horlogère renommée au Chapeau de Napoléon en mai de cette année. Parti de rien ou presque, l'homme venu de Finlande s'est fait tout seul à la force de ses poignets et à la précision de ses mains. En coiffant le mythique chapeau, Voutilainen s'est fait empereur en même temps que représentant du savoir-faire vallonnien à l'étranger.



La barrière installée à la suite d'excès constatés est imposante. Mais un passage a été conservé pour les promeneurs entre la roche et la barrière, sur la droite sur cette photo

En arrivant dans la salle réservée aux clients de l'entreprise – qui fut aussi la salle à manger de l'ancien restaurant –, la vue est époustouflante. Sur la table, devant moi, le spectacle vaut le détour lui aussi. Cinq modèles uniques me sont présentés juste avant d'être expédiés à leurs propriétaires. Ceux-ci font partie de la soixantaine d'heureux clients servis chaque année par l'horloger d'art Kari Voutilainen. Une rareté recherchée qui a un coût. C'est 75'000 francs minimum pour une pièce standard et plus cher pour chaque demande supplémentaire. En effet, la majorité des clients personnalisent leur montre grâce aux compositions infinies que sont capables de réaliser la trentaine d'employés du site. Des hommes et des femmes à la hauteur de la tâche et souvent résidents du Val-de-Travers. « C'est important pour moi de travailler au maximum avec les forces de la région. Quand je peux engager local, je le fais », déploie l'horloger qui habite Môtiers.

Visiteurs aisés attirés au Val-de-Travers

Lorsqu'il a racheté le bâtiment et qu'il a fallu trouver des entreprises pour transformer l'ancien restaurant en entreprise d'horlogerie, Kari Voutilainen a aussi joué la carte régionale. Cela a représenté cinq mois de travaux et des milliers d'heures pour les artisans vallonniers. Et depuis qu'il a vue imprenable sur le Val-de-Travers, les clients se succèdent à fréquence régulière, non pas à son chevet mais sur « son Chapeau ». « Nous avons deux ans de commandes assurées. Nous pourrions facilement produire plus que quelques dizaines de modèles par année mais je tiens à garder ce rythme qui nous permet de tout faire à la main. Vous savez, une entreprise comme Rolex c'est peut-être

un million de montres vendues par année avec 7000 à 8000 employés. Nous c'est environ soixante montres pour une trentaine d'employés. » Autrement dit, c'est la différence entre l'industrialisation et l'artisanat. Tout ce temps passé sur chaque montre est gage de qualité et d'unicité pour les clients.

C'est aussi une belle carte de visite pour le Vallon. « Nous ne travaillons pas avec des stocks. Donc les clients nous contactent par mail ou téléphone pour nous exprimer leur envie puis on échange longuement pour aboutir à un projet concret. Au bout du processus, la plupart viennent directement ici. Que pensez-vous qu'ils vont ensuite raconter à ceux qui vont les questionner sur leur montre ? C'est une petite entreprise avec une vue incroyable sur une belle région, on doit passer par des routes improbables pour arriver jusque là-haut et ainsi de suite. Sans oublier qu'une fois qu'ils ont passé à l'entreprise, ils restent un moment ici et font marcher les commerces et les restaurants. C'est vraiment que du bonus pour tout le monde. » États-Unis, Asie et Moyen-Orient sont les principales zones géographiques d'où arrivent les acheteurs.



Kari Voutilainen aime recevoir ses clients pour leur proposer cette vue imprenable sur le Vallon.

Barrières installées à la suite d'excès

Plus proche de nous, certaines voix se sont élevées ces dernières semaines pour reprocher la privatisation de ce lieu hautement représentatif de la région. Ont-elles été entendues sur les hauteurs du Vallon ? « Bien sûr que nous avons eu vent des remarques à la suite de notre installation mais cet endroit est en réalité privatisé depuis 1894. Comme nous savons que c'est un lieu apprécié pour les promenades et le sport, nous avons laissé exprès un passage pour que tout le monde puisse continuer à en profiter pleinement. Nous avons donc ouvert une partie de notre terrain au public et nous avons même laissé un accès total au départ. Malheureusement, nous avons rapidement dû planter des barrières à l'entrée du parking à cause du comportement inapproprié de certains. » Camping sauvage sur le parking, réunion de personnes alcoolisées, cannettes de bières abandonnées et prises de photos insistantes à même les vitres des ateliers sont autant d'excès d'une minorité qui ont conduit à cette mesure. Un passage reste cependant ouvert aux promeneurs et sportifs. Dans le fond, outre cette mesure de protection contrainte, que reproche-t-on réellement à l'entreprise horlogère ?

« Je ne vois pas ce que nous pourrions faire de faux. Le Chapeau de Napoléon est resté plus de cinq ans sans vie avant qu'on s'y établisse. Était-ce mieux comme ça ? Était-ce une bonne vitrine pour le tourisme ? Ou alors vaut-il mieux qu'une marque active sur le plan international apporte un nouveau rayonnement positif et bénéfique pour le Val-de-Travers ? Personnellement, je suis comme tout le monde et je veux le bien de ma région. » L'homme est sensible au fait de tous tirer à la même corde et ce n'est pas une solution que de tirer sur les éléments les plus en vue. Napoléon n'a jamais gagné une bataille seul ! Et le « nouvel empereur » Kari Voutilainen a franchi les étapes sans passe-droit. Le Finlandais est arrivé au Vallon en 1990 et il a travaillé neuf ans chez Parmigiani avant d'enseigner l'horlogerie trois ans et de devenir indépendant en 2002. Avant d'aller se percher où il est aujourd'hui pour des questions d'espaces, il a installé ses ateliers à différents endroits de Môtiers. Voutilainen 1^{er} a conquis terrains, clients et renommée prestigieuse année après année et combat après combat.

Kevin Vaucher

Composants qui descendent et remontent la colline

L'entreprise Voutilainen ne se résume pas à la trentaine d'employés du Chapeau de Napoléon. Il y a encore vingt autres salariés répartis entre Saint-Sulpice (en bas) et Saignelégier.

Les ateliers mécaniques sont au cœur de Saint-Sulpice donc les cadrans et les différents composants sont « descendus » au village avant d'être « renvoyés » en haut de la colline. Dans le Jura, ce sont les boîtes de montres qui sont montées. « C'était devenu important de pouvoir agrandir pour que tout continue de rouler. Nous avons besoin de place et la pandémie m'a réveillé », ébauche Kari Voutilainen. « Il fallait tout d'un coup absolument se distancier les uns des autres et j'ai dû m'activer pour trouver quelque chose rapidement. Aujourd'hui, on a vraiment l'impression que cet endroit au Chapeau de Napoléon était fait pour nous et je rappelle que nous n'avons rien détruit, on l'a simplement transformé en gardant l'esprit de la construction d'origine. »

Plusieurs centaines de mètres carrés répartis principalement sur trois étages ont été investis. « En bas, il y a l'atelier de guillochage et de décoration. La poignée de machines utilisées ont toutes plus de cent ans. En haut, il y a les concepteurs qui travaillent sur ordinateur sous la charpente. Et à l'étage intermédiaire, c'est l'endroit des ateliers et la salle d'accueil client. » Niveau travail, le chef môtisan-finlandais donne l'exemple en s'activant six à sept jours par semaine et une douzaine d'heures quotidiennement. « C'est un choix de vie que j'ai fait lorsque je suis venu suivre une formation au centre de perfectionnement horloger (WOSTEP) à Neuchâtel en 1988 et 1989. Et en tant qu'indépendant, je m'engage nécessairement totalement aujourd'hui. » Faut croire que c'est un choix gagnant au regard des différents prix remportés par les montres Voutilainen ces dernières années. Notamment le Prix de la montre homme avec le modèle « 28SC » lors du Grand Prix d'horlogerie de Genève 2020. Et ça, ça vaut bien un coup de chapeau !



Poussière de Gratitude

« La situation pandémique actuelle a causé de nombreux changements dans la vie de Lara : Elle ne peut plus aller à l'école, ni voir des amis, ni ses grands-parents. »

Ses parents travaillent maintenant depuis la maison, mais ils sont toujours très occupés. Elle ne supporte plus cette situation. Heureusement, une bonne fée vient l'aider et lui enseigner une leçon. »

Une histoire pour apprendre aux enfants à apprécier ce qui est important dans la vie.

De Cheyenne César, en vente sur le site internet www.parentpono.family, chez Augustin & Léontine, rue des Vergers 2, Yvonand et à la librairie Payot à Yverdon.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Aucune intervention pour les sapeurs-pompiers du SDIS.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI
08 H 00 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 00

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Les fontaines à l'honneur à Buttes et Môtiers



Toute la musique qu'ils aiment les Môtisans...

© Loïc Valverde

Malgré la situation sanitaire actuelle, la Fête des fontaines a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses, dimanche, à Môtiers et à Buttes. L'imagination débordante des « décorateurs » de bassins a surpris et épaté plus d'un visiteur !



Une séance vaccination pour les Butterans ?

Une Fleurisane primée

Le Centre de formation au journalisme et aux médias (CFJM) a attribué ses récompenses annuelles le 7 septembre à Lausanne. Parmi les 15 stagiaires ayant obtenu le diplôme de journaliste en 2021/22, c'est Stéphanie Wenker qui a reçu le Prix de la meilleure jeune journaliste du CFJM.

La jeune journaliste de RTN a fait l'unanimité auprès du jury

avec son enquête sur l'impact du cycle menstruel chez les sportives. Une prime de 3000 francs lui a été versée pour la mise en lumière de ce sujet peu connu voire tabou. « *Un choix courageux* », a tenu à souligner le jury.

Ce dernier a départagé uniquement les six candidats les mieux notés sur les quinze stagiaires de cette volée 2021/22.

Michel Giroud à Beauregard



L'exposition « Carpe Diem » de Michel Giroud, à la Pension Beauregard de Fleurier, a attiré du monde, samedi dernier lors de son vernissage. Ne tardez pas à aller contempler ses œuvres qui seront exposées jusqu'à dimanche.

© Loïc Valverde

Familles d'accueil avec hébergement Campagne de recrutement

Quatre cantons romands – Vaud, Genève, Valais et Neuchâtel – unissent leurs forces pour chercher de nouvelles familles d'accueil avec hébergement, avec un site unique et un seul numéro d'appel.

S'inscrivant dans les recommandations de la convention internationale des droits de l'enfant, la campagne de recrutement de familles d'accueil avec hébergement a débuté ce mardi.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, être famille d'accueil avec hébergement consiste à accueillir à son domicile un enfant ou un adolescent séparé temporairement de sa famille.

Pour exercer cette activité, parfois complexe, il faut faire preuve de patience, de disponibilité, de dévouement, d'empathie, de générosité, de discrétion... et aimer les enfants, bien sûr.

Cette campagne, menée en commun, a pour objectif de permettre aux cantons de disposer d'un réseau de familles d'accueil renforcé et correspondant à leurs besoins.

Une campagne de recrutement basée sur trois axes

La démarche se décline en trois volets et sera accompagnée d'une campagne digitale qui s'étendra sur plusieurs semaines. www.devenir-famille-accueil.ch permet à toute personne intéressée d'accéder aux informations utiles, voire de solliciter un entretien avec un spécialiste du domaine. Un numéro d'appel 0800 888 111.

Mesures de protection

Par cette campagne, les quatre cantons souhaitent promouvoir un réseau de familles d'accueil plus dense, permettant aux enfants et aux jeunes vivant des situations familiales délicates d'être intégrés dans un foyer sécurisant et bienveillant et dans un environnement socio-culturel stimulant, grâce à des repères stables.

Comm.

100 ans pour Forêt Neuchâtel



Jean Wenger, président réélu 4 ans.

C'est en présence de nombreuses personnalités politiques, membres et invités, que Jean Wenger a ouvert l'assemblée, vendredi dernier, à Couvet.

Quelques personnalités du Conseil d'administration prennent congé : Gilles Petitpierre et Charles-André Giroud. Les autres membres ont été réélus par l'assemblée.

Nicolas Joss, chargé d'affaire, a dressé un tour d'horizon du marché du bois. Avec un fort engouement pour les matériaux bois, la tendance est actuellement à la hausse pour les prix des bois, ce qui est réjouissant pour les propriétaires forestiers. De plus, l'été frais et humide a été favorable à la forêt.

Laurent Favre, président du gouvernement neuchâtelois, a clôturé l'assemblée en remerciant les propriétaires forestiers pour leur engagement envers les forêts.

Daniel Faessler, conseiller aux États et président de ForêtSuisse, a dressé un portrait des forêts des cents dernières années, et présenté sa vision pour les cents prochaines.

Comm.

Quand le bénévolat manque de bras !

Notre région, notre vallée, peut-être dans votre rue ou votre maison, la précarité est partout autour de nous.

Quelques associations veillent à apporter de l'aide à ceux que la société a mis de côté, souvent c'est passager, avoir de quoi manger une évidence, pas toujours hélas ! Les Cartons du Cœur sont présents au Vallon depuis de nombreuses années et donnent un coup de pouce anonyme sous forme de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité, livrés au domicile des bénéficiaires.

Mais toute cette organisation, récolte des marchandises, entreposage, préparation des colis,

livraisons, toutes ces tâches sont le fait d'une équipe de bénévoles qui, actuellement, manquent de bras.

Si vous avez un peu de temps (une ou deux heures par semaine), que vous êtes sensible à la précarité et avez envie de nous aider à poursuivre notre mission locale et concrète, merci d'appeler notre responsable local au 077 405 71 70 qui ne manquera pas de vous expliquer notre fonctionnement.

Nous vous attendons, un coup de fil c'est facile et apporter de l'aide c'est enrichissant et gratifiant, merci d'avance !

Les Cartons du Cœur

Journées européennes du patrimoine

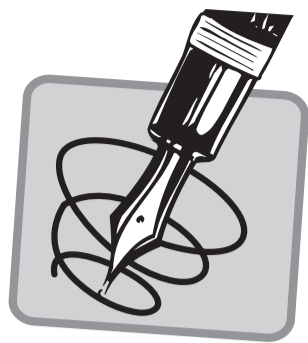
La 28^e édition des journées européennes du patrimoine, samedi et dimanche derniers, a attiré bien du monde, notamment au Séchoir à absinthe de Boveresse.

Le public avait la possibilité de découvrir l'avancée du chantier de restauration du temple de Môtiers, le Musée régional du Val-de-Travers, la Maison de l'absinthe, la Maison de l'Industrie à Noiraigue ainsi que l'Espace Dubied à Couvet.



Ici au Séchoir à absinthe de Boveresse, Louison Bühlmann, conservatrice du Musée régional du Val-de-Travers.

© Loïc Valverde



LETTRES OUVERTES

La décimation des insectes

On parle beaucoup de la décimation des insectes. Peut-être à la suite de la dernière votation fédérale le blâme est souvent imputé aux paysans et aux maraîchers qui pratiquent la monoculture et répandent des pesticides. Personne, à ce que je sache, veut la mettre « sur le dos » des éoliennes, et pourtant, des journaux scientifiques publiés en Allemagne parlent d'une hécatombe causée par les aérogénérateurs dans ce pays. Au point où, d'ici dix ans, certaines espèces d'insectes seront totalement absentes du paysage outre Rhin.

Je vous accorde que parfois les insectes ne sont pas les bienvenus quand les guêpes mangent le fruit de nos vergers et que les fourmis envahissent nos cuisines. Toutefois, personne n'ignore que les insectes jouent un rôle essentiel dans la pollinisation, dans l'élimination des déchets et dans la chaîne alimentaire des autres animaux.

Christian C. Voigt (Leibniz-Institut für Zoo-und Wildtierforschung, Berlin) a publié en janvier 2021 une étude sur la mortalité des insectes et la baisse de biodiversité en Allemagne où il estime que chaque éolienne tue quarante millions d'insectes par jour ! Ce qui représente 1200 tonnes par année pour toutes les éoliennes allemandes ! Toutefois, cela n'est pas un secret pour l'industrie du vent, car les pales de leurs machines doivent être lavées régulièrement (souvent à l'aide d'hélicoptères) pour les débarrasser des restes des insectes. Les promoteurs calculent que les éoliennes perdent 50% de leur capacité si elles ne sont pas entretenues régulièrement. De plus, l'étude démontre que la couleur des éoliennes, de jour, et le clignotement des balises lumineuses, la nuit, attirent les insectes et par la suite les oiseaux et les chauves-souris qui les chassent, avec des résultats désastreux.

Il me semble qu'avant de se lancer dans cette aventure qui est l'installation d'éoliennes en Suisse, nos autorités devraient étudier plus scientifiquement toutes les nuisances que ces machines apportent à la santé humaine et à la vie des animaux, depuis le majestueux aigle royal à la belle Lépidoptère. Il est encore temps avant que la tranquillité de nos champs disparaisse sous les vrombissements des aérogénérateurs.

Richard Wilson, Travers

Taxe de chiens... « adaptation » ?

Je m'appelle Zoé, chienne croisée bouvier / border. Je suis plus forte pour ronger des os que pour faire des mathématiques mais j'ai tout de même compris que mes impôts allaient augmenter de 33% au 1^{er} janvier 2022.

Selon les chiffres officiels, en 2020 nos impôts (90 francs/an) ont rapporté 60'000 francs à notre commune, ce qui signifie que nous sommes 666.66 chiens et chiennes... admettons !

Au 1^{er} janvier, la taxe de 120 francs rapportera 80'000 francs à la commune. (666.66 x 120) ce qui rapportera 20'000 francs de plus... tout de même !

J'en déduis deux choses :

- La commune est à bout de souffle financièrement et grappille des impôts indirects pour boucher avec des miettes un gouffre financier.

...ça je n'y crois pas car mes maîtres m'apprennent la pensée positive et à ne pas voir le mal partout !

- La commune perd 20'000 francs par an à cause de nous depuis des années et personne n'a contrôlé ces chiffres afin de réagir plus tôt.

Si tel est le cas, je mets en garde les autres contribuables de contrôler leur coefficient fiscal communal actuel de 76 qui risque d'être « adapté » de 33% sans prévenir.

Quelques idées à en tirer :

- Licencier l'employé communal qui gère les recettes et les coûts de mes impôts, on ne remarquera pas son absence.

- Ou, maintenant que mes impôts ont été « adaptés » à ceux de la commune de Val-de-Ruz, je pourrais aller m'y établir avec mes maîtres... leur coefficient fiscal est de 66...

Zoé, Couvet

Pass sanitaire: des incohérences

Virus et vaccin : c'est une triste actualité. Mon système veineux m'interdit le vaccin : si on ne me croit pas, je vous prête mes jambes 48 heures, vous comprendrez très vite ! Même si j'étais convaincu par l'option « vaccin », jamais je ne me permettrais de l'imposer à qui que ce soit, non seulement par respect de la volonté de l'autre, mais surtout parce que je ne me vois pas être responsable, par mon insistance, de

graves complications de santé ou de la mort d'autrui : nul ne sait qui peut mal réagir aux injections, ni à quel degré. Ceci étant posé, vous aurez, tout comme moi, constaté que la pandémie n'existe pas en juillet août, sinon on aurait menacé de la quarantaine celles et ceux qui reviennent de l'étranger : non, on en parle pour octobre ! Facile de jouer les pompiers quand on a craqué l'allumette au début juillet et regardé brûler en août... et le virus est toujours inopérant à 30 km autour de la frontière... le Conseil fédéral confond crise sanitaire et crise économique, tout en s'acharnant sottement sur, entre autres, les cafetiers-restaurateurs.

Où sont les chiffres indiquant des contaminations dans les restaurants ? Soit la statistique n'existe pas, soit elle n'indique rien d'effolant sinon, faites-moi confiance, il y a longtemps qu'on nous l'aurait brandie ! La mesure entrée en vigueur le 13 de ce mois est donc, jusqu'à preuve du contraire, injustifiée et injustifiable.

Depuis la fin du semi-confinement de mars 2020, nous sommes confrontés à nombre d'incohérences de la part de nos autorités fédérales. Voici les dernières en date : vaccination souhaitée dès 12 ans... mais, depuis lundi, les jeunes jusqu'à 16 ans ont accès à l'intérieur des restaurants... alors, quel est l'âge critique réel : 12 ou 16 ans ? Aucun contrôle aux frontières, mais contrôle à l'entrée des restaurants, des lieux de loisirs, etc, et personnel effectuant les contrôles non assermenté (qui devrait facturer ses heures de travail à la confédération !), et peut-être même non vacciné... ce qui est son droit le plus strict... Pourquoi n'impose-t-on pas l'intérieur des restaurants aux vaccinés ? Cela laisserait de la place en terrasse pour les autres... mais nous manquons tous de soleil... bagarres en perspective...

Mais pire que tout : instauration de ces nouvelles normes jusqu'au 24 janvier 2022, alors que les citoyens de ce pays voteront le 28 novembre 2021 sur le maintien ou la suppression du certificat Covid ! Ce déni de la démocratie me fait ardemment souhaiter, dès que possible, l'élection et l'éviction de nos conseillers fédéraux par le peuple... leur manière actuelle d'agir est tout simplement incompatible avec leur fonction !

Quant aux derniers décidés (11 septembre à Fleurier), au sein d'une colonne d'une septantaine de personnes qui ne respectait pas la distanciation, savent-ils qu'ils devront attendre environ 50 jours avant de rejoindre le club des vaccinés ? En terrasse, les vilains retardataires !

Je ne sais pas ce qui est le plus dangereux entre les effets pervers du vaccin et tant les variantes inutiles que les passe-droits économiques au gré des secteurs concernés imposés par le Conseil fédéral mais je comprends de mieux en mieux le fossé que l'on a sciement créé et qui nous divise...

Sylvain Moser, Les Verrières

Loi sur la reconnaissance des communautés religieuses

Pour le respect d'une stricte laïcité à visage humain, nous voterons NON !

À lire certains argumentaires, nous pouvons avoir l'impression que le débat oppose les tenants du repli sur soi aux relents xénophobes et les adeptes d'un angélisme désincarné de la réalité du monde. Il existe cependant une autre voie. Celle des défenseurs d'une laïcité à visage humain qui n'a rien à voir avec les visions extrêmes des communautarismes de tous bords. Pour preuve, le fait que, tant à gauche qu'à droite, on trouve des partisans et des opposants à la loi soumise au peuple le 26 septembre prochain.

La mise en œuvre de la Constitution cantonale approuvée en 2001 détermine l'existence de cette loi qui obéit à une « reconnaissance de l'intérêt public d'autres communautés religieuses autres que les trois Églises reconnues aujourd'hui » et qui en précise le cadre, les critères et les effets. C'est là que le bât blesse. Cette mise en œuvre s'avérerait en effet contraire au fondement laïque de notre société sur un point au moins : elle permettrait aux imams, rabbins et autres prédicateurs de venir prêcher en terres scolaires. Ne serait-ce que pour cette seule et unique raison, nous refuserions cette loi !

Au surplus, ne jugez-vous pas bien paradoxal le fait de voter en faveur du mariage pour tous et, en même temps, d'accepter la perspective de voir des imams prônant la charia dans nos salles de classe et des représentants de communautés évangélistes y tenir des propos homophobes ?

Non, nous n'avons pas peur des autres ! Nous avons peur pour les nôtres... Et les images des atten-

tats du 11 septembre et celles des talibans de retour au pouvoir en Afghanistan qui saturent actuellement l'espace médiatique ne peuvent que nous inquiéter pour l'avenir de nos enfants ! Dès lors, oui à l'ouverture à d'autres communautés religieuses, mais non à cette loi qui ne définit pas un cadre à même de garantir les valeurs humanistes et universelles que nous défendons.

Claude-Alain Kleiner, Môtiers

Attention aux pestiférés

En première page d'ArcInfo du 10 septembre, le ministre de la santé Laurent Kurth nous dit, les non-vaccinés sont une menace pour la société, en bon français des pestiférés.

Je n'ai pas peur de le dire, j'en fais partie, et je pense que M. Kurth ainsi que le Conseil fédéral devraient se poser la question pourquoi ils ne veulent pas se faire vacciner, il peut y avoir des questions médicales, religieuses ou autres, mais de là à dire que l'on est une menace pour la société...

Parlons un peu plus sérieusement et revenons sur l'interdiction aux non-vaccinés dans les restaurants. Quand je vais pour manger au restaurant, il y a du gel pour les mains à l'entrée, nous avons aussi une distance entre chaque table, donc je ne vois pas trop le problème.

Maintenant, prenons l'exemple des transports publics. Je prends le train pour descendre à Neuchâtel, pas de gel à l'entrée du wagon, ensuite le bus depuis la gare jusqu'à la place Pury, alors cela est super, pas non plus de gel à l'entrée des bus souvent pleins où il faut rester debout, et là, vous avez intérêt à bien vous tenir, et en plus serrés comme des sardines donc les barres où l'on doit se tenir, ont été touchées par plusieurs voyageurs, mais rien pour désinfecter les mains.

Pour résumer, personnellement, j'ai 100 fois plus d'inquiétudes dans un transport public que dans un restaurant, donc le pass Covid est-il vraiment utile ?

Francis Guenot, Saint-Sulpice



Du drapeau, flotte l'esprit du Vallon

Un repère est une marque, un endroit ou un objet qui sert à s'orienter ou à se retrouver avec précision. Depuis son installation en 1989 sur la façade de Roche Blanche, le drapeau suisse de Môtiers est une marque visible de très loin, un objet symboliquement fort et c'est aussi devenu un endroit identifiable et identifié du Val-de-Travers. Bref, c'est un repère rassurant pour les habitants de la région. À tel point que certains n'ont pas hésité à appeler la police lorsqu'il a temporairement disparu en 2020 afin d'être remplacé ! Preuve qu'à travers lui, flotte une partie de ce qui fait l'esprit du Vallon puisque ne dit-on pas vouloir garder ses esprits ?

Rassurer et orienter, c'est la définition même d'un repère. Alors pas étonnant que certains soient désorientés lorsqu'il disparaît. C'est ce qui a été expérimenté à Môtiers lors du retrait du drapeau suisse de 100 m² en 2020. « Des villageois ont été surpris de ne pas le voir suspendu sur la façade de la montagne et ils ont appelé la police en pensant qu'il avait été subtilisé pendant la nuit », témoigne Daniel Otth. Le Môtisan de 52 ans n'est autre que le petit-fils de Fritz Müller, l'initiateur du « drapeau de Môtiers ». Il faut dire que cet emblème géant de dix mètres sur dix a déjà été la source de plusieurs « manipulations impromptues » par le passé. Ainsi, une fée verte s'était étran-

dans le passé. « Mon grand-père est allé accrocher son premier étendard à Roche Blanche en 1965. Il avait abattu quelques arbres pour en faire une structure sur laquelle le poser. Mais il a été brûlé trois fois et il a été balancé en bas de la falaise trois fois aussi. En réaction, il en confectonnait un nouveau toujours plus grand à chaque reprise. Jusqu'au jour où il a eu l'idée de le fixer à la paroi pour éviter de nouveaux mauvais traitements. » C'est pour cette raison qu'il est passé de la position couchée à la position verticale. Le drapeau suspendu en 1989 était donc le septième préparé par Fritz Müller. Fabriqué en simlicuir, il avait été déposé sur une structure métallique ancrée à bonne distance

une partie du vent qui s'engouffrait entre la paroi et lui. En réalité, on s'est aperçu avec le temps que cela n'avait aucun impact significatif donc on a abandonné cette idée sur le nouveau drapeau. » La septième bannière helvétique a été de loin celle qui a eu la durée de vie la plus longue, confirmant aisément que le choix de l'installer à même la roche était le bon. « Nous l'avons retiré qu'en avril 2020, soit 31 ans après son inauguration. Mis à part la couleur rouge qui avait perdu une bonne dose de son éclat d'origine, il était encore dans un état correct. Mis à part la lacération engendrée par la chute d'un gros caillou durant l'hiver 2019-2020. »

Écrous éclatés, nids de guêpes et autres surprises

Bien qu'il habite en face du drapeau à Môtiers et qu'il lui arrive de prendre des nouvelles de son « état de santé » à la jumelle, Daniel Otth a pu compter sur la vigilance des villageois pour le prévenir de l'incident. « J'ai immédiatement été averti qu'il y avait un problème sur le drapeau et on a pu rapidement intervenir. » L'étendard retiré au printemps 2020 est aujourd'hui stocké dans l'atelier de Franco Bagatella à Boveresse. Un nouveau fanion de même taille a été commandé à une entreprise spécialisée en suisse alémanique. Fin août de la même année, une dizaine de volontaires se sont chargés de l'apporter sur place puis de le descendre à flanc de rochers. « Des grimpeurs confirmés se sont élancés en rappel jusqu'à la structure métallique pour le réceptionner et le visser. Mais en trente ans, les écrous avaient eu le temps de bien se dégrader et ils cédaient les uns après les autres. Et bien que nous ayons envoyé l'ancien drapeau comme référence pour les tailles, il y a une marge d'erreur pour les articles de grand format comme celui-ci. Et le nouveau était plus grand de 10% environ. Ce qui n'a pas simplifié sa mise en place non plus. »



Daniel Otth ne perd jamais très longtemps des yeux le drapeau suisse. Ici depuis son jardin à Môtiers.

Il a fallu faire chauffer les biceps pour remédier à ce problème de taille. « On l'a tenu durant deux heures à bras en équilibre. » Poids de la charge : 150 kilos ! Ce changement de drapeau n'a pas coûté uniquement en énergie, il a aussi allégé de quelques milliers de francs le porte-monnaie des descendants de Fritz Müller qui ont tenu à faire ce geste. Pour le conserver au maximum, il a été décidé qu'un entretien annuel serait instauré. « Ce qui devrait limiter les mauvaises surprises comme les nombreux nids de guêpes face auxquels on s'est retrouvé en détachant l'ancien modèle. » Et oui, il faut parfois s'y frotter et s'y piquer pour faire perdurer une tradition familiale et un emblème devenu profondément ancré dans les cœurs et dans le paysage du Val-de-Travers. « Une région ça se construit autour de symboles et de repères partagés génération après génération. Le Courrier s'est imposé comme un repère depuis sa création en 1854 par exemple. » Le drapeau de Roche Blanche s'inscrit dans cette lignée et fait flotter l'esprit vallonnien au-dessus de nos têtes depuis 32 ans !

Kevin Vaucher

Qui était Fritz Müller ?

L'histoire du drapeau de Roche Blanche ou du drapeau de Môtiers est bien plus vaste que celle d'un simple bout de tissu (ou de simlicuir si vous préférez). C'est d'abord l'histoire d'un homme, Fritz Müller. Ce sellier-tapissier né en 1912 s'est formé aux exigences de ce métier sous l'aile de son paternel. Il a exercé durant cinquante ans dans son atelier situé à Môtiers, juste à côté des Six-Communes. Il travaillait notamment pour l'armée et élaborait des sacs d'ordonnance. Ce fanatique du travail bien fait cherchait sans cesse à créer et à innover. Le 30 septembre 1958, quel n'était pas son bonheur de déposer un brevet pour un sac à dos qu'il s'imaginait révolutionnaire. Celui-ci permettait selon lui d'améliorer le confort des recrues grâce à une meilleure clé de répartition des charges.

Mais les gradés militaires n'ont pas été sensibles à ses arguments. Peut-être que cette invention ne venait-elle pas d'assez haut dans la hiérarchie pour y donner meilleur sort ? Dans tous les cas, ce bon patriote a fini par céder son brevet à l'armée suisse. Pour prendre sa « revanche » par rapport à la Berne fédérale (un peu) et pour marquer son attachement à son pays (surtout), il décida d'afficher son patriotisme via la création d'un drapeau suisse. Drapeau qu'il a d'abord fixé au sol – mais bien en vue – à Roche Blanche avant de le suspendre dans le vide grâce à une paroi métallique en 1989. Cet homme de conviction et proche de ses racines est décédé trois ans plus tard en apportant avec lui dans sa tombe l'œuvre de sa vie. Un drapeau suisse orne effectivement sa pierre tombale. Et sur le Vallon veille à présent son mythe à travers son drapeau, notre drapeau !



L'équipe de grimpeurs en pleine action.

gement invitée sur le drapeau lors de la libéralisation de l'absinthe par exemple. D'autres attaques, de vraies celles-là, avaient été recensées dès sa mise en place en 1965.

Fixé à la paroi pour éviter les attaques

Car oui, très peu le savent, mais des esprits malveillants s'en sont pris au drapeau plusieurs fois

de la roche pour éviter qu'il ne se déchire trop facilement avec les rafales de vent.

Deux mois avaient été nécessaires pour bâtir la structure et une grosse semaine supplémentaire n'avait pas été de trop pour faire flotter le drapeau. « On avait pris le temps de tailler quatre trous aux quatre coins de la croix blanche dans le but qu'il laisse échapper

Absinthe

Long métrage d'un voyage au Val-de-Travers

La jeune artiste Jina Rose travaille sur son premier long métrage avec son équipe de cinéma zurichoise « a Change of Perspective ».

L'idée d'un film « La Merveille Verte » est venue lors d'un voyage au Val-de-Travers en 2019. Jina Rose et Mike Doctor sont tombés amoureux de la fée verte... Inspirés par son histoire fascinante,

ils ont écrit ensemble le scénario de ce film qui raconte cet épisode de l'histoire suisse d'une manière nouvelle et renforce le lien entre les régions linguistiques (Suisse francophone et Suisse allemande).

Pour former l'équipe, plus de 200 personnes ont manifesté leur intérêt, notamment plusieurs acteurs et actrices bilingues.

Maintenant c'est la phase de financement et trouver le soutien nécessaire pour le cinéma indépendant, est toujours un défi, particulièrement en ces temps difficiles. La jeune artiste ne perd pas espoir.

Jina Rose a travaillé passionnément depuis deux ans sur ce projet. Pour qu'elle puisse le compléter elle a urgemment

besoin de soutien ! Elle cherche des mécènes, investisseurs, sponsors, et des gens intéressés par la culture. Jusqu'au 20 septembre, il y a aussi un financement participatif (crowdfunding) pour collecter des dons.

Pour donner une idée de l'atmosphère et de la thématique du film, « a Change of Perspective » a produit une bande-annonce atypique. Le scénario de « La Merveille Verte » : « Un chirurgien perd son premier patient et son passé le rat-

trape. Piqué par ses sentiments de culpabilité, il se lance dans une odyssée et rencontre une légende suisse... »

Ce film mystique et dramatique joue avec les niveaux de réalité, pose les questions du hasard et du destin, de l'innocence et de la culpabilité et éclaircit l'histoire mystérieuse de l'absinthe.

Comm.

Quatre giratoires qui ouvrent des portes

Lancé sous la responsabilité de l'ancien conseiller communal Christian Mermet, le projet de dynamisation des quatre ronds-points de la H10 trouve son épilogue ces jours-ci. Un collectif d'artistes locaux a réalisé différentes sculptures sous la bannière « Toutes portes ouvertes ». Le giratoire de l'Écu-de-France à Couvet est déjà terminé et d'autres portes s'ouvriront donc prochainement à vous entre Couvet et Saint-Sulpice. Bonnes nouvelles, les fleurs du rond-point de la Coop de Couvet ainsi que les chèvres de celui de Fleurier ne passeront pas par la fenêtre.

« Tout était déjà fait dans ce dossier, j'ai simplement récupéré le bébé de la part de mon prédécesseur Christian Mermet », témoigne en toute humilité Eric Sivignon. L'actuel chef du dicastère du territoire, des sports et de la culture met donc un point d'honneur à un processus débuté il y a des années. La mise en valeur des quatre ronds-points de la H10 avait été confiée à la responsabilité commune des artistes Claude Jeannotat, Alexa Vincze, Albertine Mermet et Roger Grandjean. « L'idée était d'apporter un peu de vie et une unité artistique aux giratoires de Saint-Sulpice, du Pont des Chèvres, de Couvet Ouest (Coop) et de l'Écu-de-France. Cela permet de faire le trait d'union entre les différents villages. » Voilà pourquoi ces quatre endroits ont été spécifiquement choisis.

qui a été gérée par les forestiers. Rapides et efficaces, ils ont réglé l'affaire en deux jours. Se posent aussi des questions pratiques : « Les socles des trois giratoires encore à faire doivent être adaptés, notamment pour pouvoir accueillir les fondations qui serviront à tenir les portes. »

Effectivement, ce sont cinq portes qui seront installées aux quatre endroits (Coop Ouest en aura droit à deux) et chaque « tableau » sera agrémenté de différents personnages tels qu'un homme qui danse ou une femme enceinte. Il y aura douze figurines au total et sachez qu'elles ont été construites par le menuisier Olivier Favre de Fleurier. « Le nom de l'œuvre globale est « Toutes portes ouvertes » et fait référence au fait d'entrer et de sortir du Val-de-Travers. Ça marque le fait que chaque chemin est une découverte. » Cela peut aussi signifier qu'il est possible de s'ouvrir des portes dans cette région qui bouge et que chacun est libre d'entreprendre. Ou lorsqu'une porte se ferme, une autre s'ouvre à vous en prenant une autre direction. Bref, à vous de vous approprier ces lieux et d'en faire la définition qui vous plaira. Le coût de cet investissement artistique ne sera connu qu'à la fin des travaux. Il devrait tourner aux alentours de 30'000 à 50'000 francs pour une durée de vie d'une grosse dizaine d'années au moins.

« Si les trois prochains ronds-points se font aussi vite que le premier, ce sera évidemment plus économique. Mais l'équipe des forestiers communaux est vraiment très rodée car elle intervient à chaque édition d'Art en plein air notamment. Ce sera difficile de faire aussi bien qu'elle. » L'édition 2021 de l'exposition en pleine nature constituait d'ailleurs un moment

Les chèvres gambadent à quelques mètres

idéal d'enrichir artistiquement les giratoires du Vallon. Il ne restait alors plus que deux questions à se poser pour le Conseil communal. Que faire de l'imposante armée de fleurs très appréciée de Couvet Ouest et des chèvres en métal tout aussi populaires au pont du même nom ? Les végétaux seront en grande partie conservés et les biquettes migreront à quelques gambades du giratoire. C'est le voyer-chef Jean-Marie Mettraux, qui a donné vie au troupeau lors de la réalisation du giratoire en 2016 qui évoque leur sort.

« Une décision communale nous a enjoint de les retirer et j'ai proposé de les conserver à 150 mètres de là sur le bord de la route entre la H10 et le bâtiment communal des travaux publics. » En fait, elles seront désormais véritablement sur le pont des chèvres. Et toujours à quelques encablures de la forêt, comme si elles s'étaient risquées à traverser la route pour aller s'offrir un bon bol d'herbe fraîche de l'autre côté. « J'aurais trouvé dommage de les faire totalement disparaître du paysage », soutient-il. « Avant de reconnaître que la structure en bois des portes et personnages ont et auront l'avantage d'être moins à risque en cas d'accident d'un motard ou d'un cycliste par exemple. C'est moins tranchant que d'autres types de matériaux. » Les quatre endroits devraient avoir endossé leurs nouvelles parures d'ici à la fin de l'année. Les porteront-ils bien ?

Kevin Vaucher



Le giratoire actuel du pont des chèvres avec en arrière-plan le futur emplacement des biquettes.

Renfort d'Olivier Favre et de l'équipe de forestiers

Toutes les réalisations en bois autoclavé (résistant aux intempéries) sont prêtes et il ne reste plus qu'à les monter sur les trois ronds-points restants. « Cela prend un peu de temps car le service cantonal des ponts et chaussées a dû contrôler que les projets n'entraînaient pas la sécurité routière. Cela nous a été confirmé très récemment. La suite dépend de la disponibilité de nos équipes », précise l'ancien conseiller général. Une question de planning qui ne s'est pas posée avec l'œuvre de l'Écu-de-France

4^e sélection du gruyère AOP de Neuchâtel Le meilleur gruyère se trouve aux Bayards

La Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) en collaboration avec l'Interprofession du gruyère (IPG) et Neuchâtel Vins et Terroir (NVT), a organisé lundi la 4^e sélection du gruyère AOP neuchâtelois. Un jury composé de journalistes, de politiques et de gastronomes a fait son choix parmi une sélection de fromages ayant obtenu plus de 19 points sur 20 sur toute l'année 2020.

Pour le canton de Neuchâtel, le gruyère AOP est un produit phare de notre agriculture avec une valeur ajoutée à tous les échelons. En effet, les producteurs livrent deux fois par jour un lait de qualité grâce à la fleur de foin pour ensuite être transformé par 15 fromagers en suivant un cahier des charges strict.

L'appellation d'origine permet de garantir que toutes les phases de production se déroulent dans la même région. Ainsi, elle permet aux professionnels concernés de protéger ses particularités notamment par un savoir-faire artisanal et régional.

11 fromages pour 10 fromageries

Les agriculteurs et fromagers de La Sagne, de Bémont, de La Brévine, des Chauv, des Ponts-de-Martel, de Chézard-Saint-Martin, de la Joux du Plâne, des Monts de Travers, des Sagnettes et des Bayards ont été nommés pour faire partie de la sélection.

Pour la deuxième fois en quatre ans, la fromagerie Duo-Vallon des Bayards remporte le prix du meilleur gruyère neuchâtelois. Cette société de producteur de lait est présidée par Jean-Pierre Gfeller alors qu'Adrien Pagnier s'occupe de la confection du fromage.

La sélection des gruyère AOP de Neuchâtel

Cette 4^e sélection s'inscrit dans une vision à long terme de promouvoir notre fromage d'une part, mais aussi d'informer sur la qualité supérieure de notre produit de par la typicité de notre relief qui confère une flore riche en espèces pour alimenter le bétail d'autre part. Ainsi, la CNAV, en collaboration avec l'Interprofession du gruyère AOP et Neuchâtel Vins et Terroir, permettra de mettre en lumière les producteurs ainsi que le fromager qui seront référencés durant une année par l'organisation de promotion du canton.

Comm.



Adrien Pagnier et Jean-Pierre Gfeller.

SKI ALPIN



Les ski-clubs ressortent les lattes

L'été est à peine terminé que certains pensent déjà à rechausser les skis. Pour faire la trace, les ski-clubs de Buttes et de Môtiers ont organisé un camp d'automne le week-end dernier. Il avait pour but de préparer les enfants à la prochaine saison d'hiver.

Ninja et As Warrior

Et à en croire les retours reçus par Le Courrier, les jeunes Vallonniers n'attendent plus que la matière blanche tombe en masse pour s'éclater skis aux pieds. « Pour patienter jusque-là, ils se sont transformés en Ninja au Jumpark et en As Warrior le temps d'une journée. Le dimanche, divers jeux et activités sportives étaient proposés aux

alentours du chalet du ski-club à Buttes. L'ambiance était très bonne, merci à tous les participants et aux accompagnants », témoignent les organisateurs.

Entraînements et sorties à ski jusqu'à fin mars

L'occasion, ici, de rappeler que les deux ski-clubs organisent chaque mercredi soir un petit entraînement ludique destiné aux enfants de 6 à 15 ans. Cela se passe à la salle de gym de Buttes entre 18 h et 19 h 15 (en fonction de l'âge). De plus, des sorties à ski sont organisées tous les dimanches matin durant la période hivernale. Les jeunes dévalent les pentes de La Robella ou des Rasses suivant

les conditions d'enneigement. Comme chaque année, cette offre se concentre de fin août à fin mars.

Le responsable OJ du ski-club de Buttes, Jean-Marie Leuba, est à disposition pour les inscriptions et tous renseignements utiles au 079 383 05 36.



Le camp d'automne des ski-clubs de Buttes et Môtiers a bien rencontré son jeune public.

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Daniel Hugli
Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

TIR



Relevé d'attaque pour le tir à 300 m

À Corcelles, une quarantaine de jeunes tireurs étaient sélectionnés samedi dernier pour disputer la finale cantonale individuelle juniors du tir à 300 mètres. Cette finale se tirait en deux passes. Il y a d'abord eu une première salve de 15 coups (A10). Celle-ci permettait de déterminer les dix-huit Neuchâtelois qui défendront les couleurs cantonales le 9 octobre prochain lors de la finale romande en Valais.

50% des représentants neuchâtelois sont Vallonniers

Résultat des courses: la moitié des dix-huit jeunes tireurs sélectionnés vient du Val-de-Travers. Joli coup collectif !

Voici le détail de cette première «manche» et le nom des neuf qualifiés du Vallon.

Catégorie U15-U17: 1. Cravero Josué, 133 pts (Neuchâtel) – 2. Lugon Yaëlle, 127 (La Verrisanne) – 3. Racheter Nils, 119 (La Verrisanne) – 4. Bellenot Yanis, 119 (La Verrisanne) – 6. Hotz Baptiste, 117 (La Verrisanne).

Catégorie U19-U21: 1. Fasnacht Théo, 135 pts (Dombresson) – 4. Parriaux Mathieu, 129 (Saint-Sulpice) – 7. Fauguel Noah, 126 (La Butterane) – 8. Calame Samuel, 126 (La Butterane) – 9. Lambelet Maëllenn, 125 (La Butterane) – 12. Giroud Florence, 116 (La Verrisanne).

Nils Racheter et Maëllenn Lambelet sacrés !

Pour départager les dix-huit meilleurs jeunes samedi, une seconde passe de 10 coups (A10 toujours) a été effectuée. Le champion cantonal de chaque catégorie a ainsi pu être désigné. Au terme de cette compétition, trois des six médailles en jeu sont revenues à des Vallonniers. Nils Racheter de la Verrisanne et Maëllenn Lambelet de la Butterane sont respectivement devenus champion cantonal U15-U17 et championne cantonale U19-U21. Yaëlle Lugon de la Verrisanne a pris la 3^e place de la catégorie U15-U17.

Ce dernier samedi a également eu lieu le tir d'équipe de la Fédération de tir du Val-de-Travers. Aux Verrières, ce sont quatre trios locaux qui ont raflé les quatre premières places. Cédric Zeller, Paméla Pétremand et Michel Tüller n'ont laissé aucune chance à la concurrence (418 points). Jean-Bernard Wieland, Roger Buchs et Frédéric Bertrand ont dû rendre les armes vaincus (408 points). Daniel Galster, Pascal Geiser et Daniel Benoit sont aussi montés sur la boîte. Ils ont cumulé 390 unités soit une de plus que Mégane Verdon, Jacques Loosli et Vincent Casaubon.

La Verrisanne dans tous les bons coups

Les deux équipes de la société de tir de Noiraigue (Armes de Guerre) ont pris les cinquième et sixième rangs, juste devant un trio du Tir Sportif de Saint-Sulpice. Les places huit à dix sont encore revenues à des équipes de La Verrisanne alors que Saint-Sulpice II a fermé la marche (avec deux tireurs seulement).

Pour conclure, notez encore que la finale cantonale de groupes Juniors s'est disputée le 21 août dernier à Bôle. Sept collectifs composés chacun de quatre jeunes

étaient aux prises. Le Vallon a une nouvelle fois brillé en plaçant deux équipes sur le podium. C'est Dombresson qui a été le plus précis (690 pts) suivi des Verrières 2 (670 pts) et de Buttes 2 (644 pts).

GYMNASTIQUE AUX AGRÈS

FSG Les Verrières vous agrée bien haut

Ce week-end avait lieu le championnat cantonal d'agrès à la Riveraine à Neuchâtel. Plus de 300 gymnastes ont pu concourir après plusieurs mois sans compétition. C'est donc avec beaucoup d'excitation, de stress et d'envie que les gymnastes de la FSG Les Verrières s'y sont déplacés.

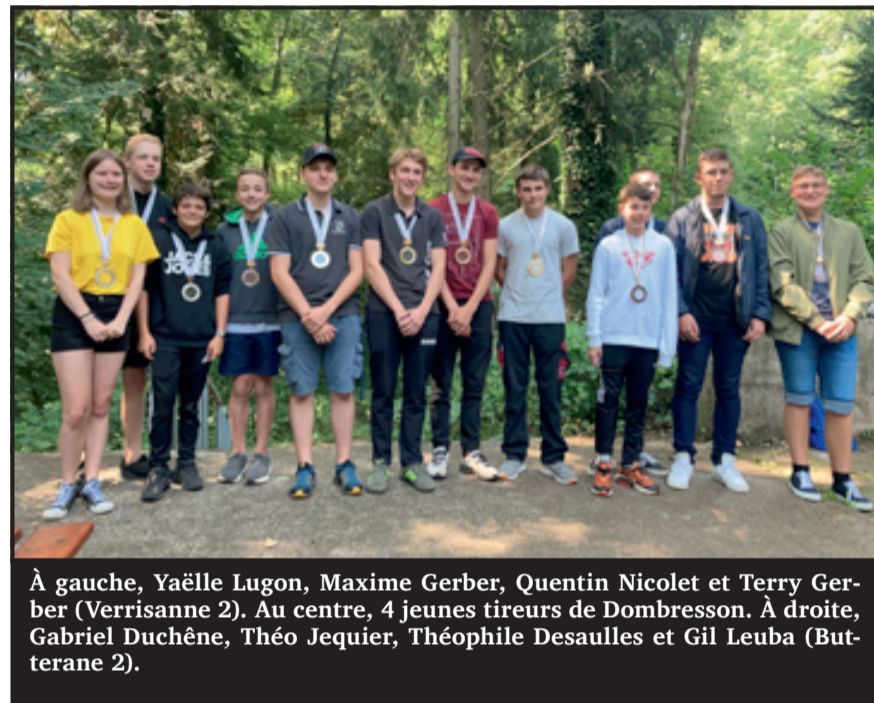
9 distinctions et 3 médailles

Le club alignait 21 gymnastes. Quelques imprécisions et quelques chutes ne les ont pas empêchés de rentrer avec 3 médailles, 9 distinctions et 4 sélections pour le championnat romand. Parmi les trois garçons en lice, c'est Clément Sancey qui s'en est le mieux tiré avec une médaille de bronze et une sélection à la clé en catégorie C6. Noah Giroud a terminé au pied du podium mais il a obtenu la distinction en C1. Son camarade Meven Racine s'est classé quinzième.

Chez les filles, les C1 ont fait fort en plaçant Charlotte Morhillat et Clélie Rub aux 2^e et 3^e rangs. Ce fut pas mal non plus en C2 où les Vallonnaises ont récolté cinq distinctions grâce à Aude Netuschill (5^e), Gabrielle Margot (6^e), Constance Lhomme (8^e), Juliette Vogel (10^e) et Elisa Petite (16^e). Emelyne Leuba a pris la 21^e position.

Festival des filles en C5

Bilan plus contrasté en C3 où Norah Haldi (29^e) et Charline Rey (36^e) sont restées loin du top 15. Un top 15 que Maloé (17^e) et Elisa (21^e) Robert ont frôlé en C4. Chloé Vonlaufen (9^e, distinction et sélection), Nastasia Evard (11^e, distinction et sélection), Amélie Racine (14^e, distinction) et Lucie Robert (27^e) offrent un beau bilan de groupe du côté des C5 malgré la non-classification de Jasmine Louvrier. Finalement, l'unique représentante du Vallon en C6, Camille Gruendinger, est elle aussi allée chercher sa sélection pour le championnat romand.



À gauche, Yaëlle Lugon, Maxime Gerber, Quentin Nicolet et Terry Gerber (Verrisanne 2). Au centre, 4 jeunes tireurs de Dombresson. À droite, Gabriel Duchêne, Théo Jequier, Théophile Desaulles et Gil Leuba (Butterane 2).

HOCKEY SUR GLACE



CP Fleurier Les Chats à la trappe

Le CP Fleurier entamera son championnat 2021/22 dans huit jours contre Star Chaux-de-Fonds. C'est face à ce même adversaire que les joueurs du duo Marquis/Valentini disputaient jeudi dernier le 4^e tour des pré-qualifications de la Coupe de Suisse (National Cup). Pour ce premier match officiel depuis de longs mois, les Chats ont dû s'avouer vaincus non sans avoir lutté. Parfois bien en place mais souvent un peu tendres, ils ont concédé deux buts en l'espace de 56 secondes en fin de deuxième période puis deux autres en 64 secondes dans l'ultime acte. Fatal !

De l'intensité, subie malheureusement !

Le coup d'envoi du match a été donné par le vice-président de la regio-league Alain Duvoisin. Et l'intensité a été immédiate sur la glace. Les deux équipes étaient investies et le rythme témoignait visuellement qu'une bonne partie de la préparation a été avalée. Hélas, c'est essentiellement par les crosses de Star que cette intensité s'est matérialisée. « On était pas vraiment dedans lors des premiers coups de patin », confirmait l'entraîneur Philippe Marquis. Trop gentils en zone neutre, ses hommes ont laissé trop d'espace aux attaquants adverses qui pouvaient ainsi arriver en trombe devant la cage défendue par Giuliano Paoli. Le portier de 24 ans avait l'honneur de la titularisation et on ne peut rien lui reprocher dans sa performance. Ses coéquipiers ne lui ont pourtant pas toujours facilité la tâche en se montrant trop laxistes dans le marquage.

20 secondes pour prendre l'avantage

« Heureusement, on a su réagir et on a fait un excellent deuxième

tiers. » Un but rapide de Nigel Tissot, vingt secondes seulement après être revenu sur la glace, a parfaitement remis les siens en ordre de marche. Ce même Tissot a doublé l'avance peu avant la mi-match à la suite d'une action d'école avec un Kenny Huguenin plutôt en jambes. Tout semblait alors sous contrôle. « Il aurait alors fallu tuer la rencontre à ce moment-là. On a eu plusieurs possibilités de le faire, notamment à cinq contre trois mais on n'a pas su concrétiser », analysait parfaitement Marquis. Dans le détail, ce sont d'abord 48 secondes avec deux hommes de plus sur la glace puis plus d'une minute dans la même situation qui n'ont pas été mises à profit. « On a eu des occasions. Le premier power-play est plutôt bon mais il y a des améliorations à apporter pour le reste. » La sanction de cette inefficacité comptable est tombée en fin de période avec deux buts reçus en 56 secondes.

Par pack de deux !

« Mon équipe devra encore apprendre à gérer un avantage au score. » Et j'ajouterais qu'elle devra aussi s'entêter à ne plus jamais

baisser la tête – et la garde – après avoir accordé un but à son « challenger ». En effet, Star Chaux-de-Fonds a fait la différence en fin de match en enfilant deux nouveaux buts en 64 secondes. Et dire que les Neuchâtelois du haut n'avaient rien de plus que les Vallonniers. « C'est juste et c'est frustrant de perdre comme ça. Cela aurait très bien pu tourner en notre faveur. Peut-être nous manquait-il encore un peu d'énergie pour faire la différence. » Au final, la Coupe n'était pas un objectif en soi et le coach n'a d'ailleurs pas « coupé son banc » pour tenter de forcer la décision. La saison sera longue et les forces conservées en évoluant à quatre



Alain Duvoisin a donné le coup d'envoi de la National Cup.

lignes offensives au mois de septembre feront potentiellement la différence plus tard.

Déjà, l'état d'esprit de « crocheur » affiché notamment par Evan Colò jusqu'à la fin a fait plaisir à voir. Ce n'est sans doute pas un hasard si le CP a renversé une équipe de 1^{re} ligue (Star Forward) 4-2 le lendemain. Et ce, avec deux buts marqués en power-play et même un autre inscrit en infériorité numérique. Fort !

Kevin Vaucher

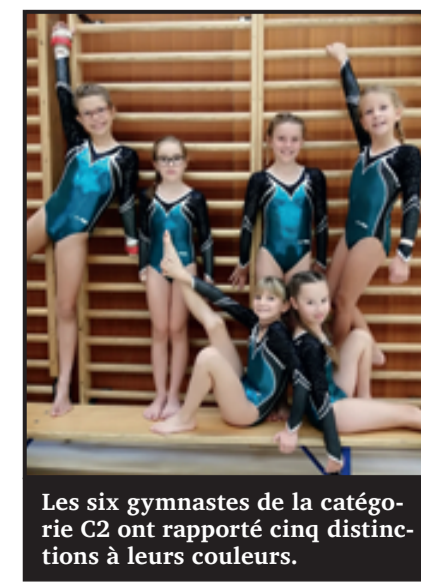
Le récap du match

Fleurier – Star Chaux-de-Fonds 2-4 (0-0, 2-2, 0-2) 101 spectateurs

Buts de : Tissot (2)

Fleurier : Paoli ; Richter, Jeanneret ; Rambousek, Marthaler (C), Gudel ; Berger, Dubois G. ; Dubois S., Kisslig, Chariatte ; Matthey de l'Endroit ; Tissot, Huguenin, Pellet ; Ruffieux, Vermot-Petit-Outhenin, Colò.

Les étoiles du Courrier : Tissot ★ Colò ★★ Jeanneret ★★★



Les six gymnastes de la catégorie C2 ont rapporté cinq distinctions à leurs couleurs.



Est-ce que quelqu'un
comme vous
peut aider quelqu'un
comme moi?



Plus que jamais, nous avons besoin de vous pour protéger son avenir. Contactez-nous.

devenir-famille-accueil.ch
0800 888 111



TENNIS



Les filles font de la résistance

Fortes de leur promotion acquise il y a quelques semaines, les filles du Tennis Club Couvet ont saisi l'occasion proposée par Swiss Tennis de participer au Team Challenge. Cette compétition leur permet de se frotter à trois adversaires de 2^e ligue durant le mois de septembre et ainsi de découvrir en avant-première ce niveau de compétition. Après un départ bien négocié il y a une dizaine de jours à Bolligen (3-3), elles se sont lourdement inclinées samedi contre le TC Schlossmatte à domicile (0-6). Un score sévère voire trompeur car elles se sont montrées coriaces.

Ce qu'on pourrait appeler des interclubs d'automne sans finales permettent actuellement aux joueuses du TC Couvet de se familiariser avec la 2^e ligue féminine. L'unique équipe de tennis femmes du Vallon est aussi la seule regroupant des éléments du TC Fleurier et du TC Couvet. Un bien beau mélange

qui rend toutes ces copines particulièrement compétitives. Elles l'ont immédiatement démontré à ce niveau le 5 septembre pour leur premier match contre les Bernoises de Bolligen. « On est allé chercher trois points même si on a officiellement perdu la rencontre parce que nous avons gagné moins de sets que

nos adversaires », expose la capitaine Anne-Valérie Berthoud.

Le bal des occasions manquées

Samedi dernier, elles ont reçu le TC Schlossmatte (Nidau) pour continuer leur découverte et elles s'attendaient à souffrir davantage. « On a jeté un œil sur le ranking de leurs joueuses et on a vite vu qu'elles étaient mieux classées que nous. Mais on va jouer le coup à fond. » Parole tenue puisque Mariette Struchen (1-6 / 6-3 / 8-10) et Sandra Schlaeppli (7-6 / 6-7 / 7-10) ont titillé leur concurrente respective jusqu'au tie-break. La seconde s'est même procuré trois balles de match. Anne-Valérie Berthoud a également frôlé la victoire mais sans réussir à concrétiser non plus (6-7 / 6-2 / 9-11). Ces trois duels auraient très bien pu pencher dans le camp valloisier avec un peu plus de réussite et parfois plus de tranchant dans les coups décisifs. Dans le dernier



De gauche à droite : Katia Currit, Mariette Struchen et Anne-Valérie Berthoud.

UNI HOCKEY 3^e LIGUE



Ça passe pour le FUCK

Le FUCK (Fleurier Unihockey Club klub) a remporté vendredi dernier son match de 2^e tour de Coupe de Suisse contre Belmont. Un succès à la saveur toute particulière pour l'équipe du président Jérémy Kisslig. « C'est l'unique concurrent qui nous a battus en championnat depuis 2018. Autant dire qu'on n'a pas été chercher bien loin la motivation. »

Patrick Grandjean en sniper !

Sur le terrain, cela s'est vite transformé en récital puisque les FUCkeurs menaient 5 à 2 après le

premier « vingt ». La confrontation s'est un peu tendue au deuxième tiers-temps avec un retour des Vaudois à une unité. Mais les gâchettes du Vallon ont su dégainer au bon moment pour l'emporter finalement 13 à 8.

« Nous aimerions relever que notre sniper local Patrick Grandjean a fait mouche treize fois en deux rencontres. » Au prochain tour, le FUCK affrontera la redoutable formation de Sissach. Elle était invaincue en 2^e ligue – une ligue plus haut que Fleurier – la saison passée avant l'arrêt de la compétition. Ce match se disputera début octobre, la date exacte n'est pas encore figée.

simple de la journée, Masami Füeg-Nakamura (R7) n'a en revanche rien pu faire face à une opposante classée R5, soit deux « catégories » supérieures à elle.

Pour conclure cet affrontement, deux doubles ont été joués. Privé de Valérie Marquis, le TC Couvet a tenté de résister au mieux mais tant la paire Schlaeppli-Struchen (6-7 / 1-6) que le duo Katia Currit-Füeg-Nakamura (0-6 / 1-6) en ont pris plein la raquette. « On a quand même montré des choses intéressantes sur le terrain et on essaiera de faire encore mieux ce samedi 18 septembre à domicile contre Romont

(dès 13 h) », prêche la capitaine pour motiver les troupes. Des troupes qui sont prêtes à s'agrandir si des joueuses sont intéressées à les rejoindre. « Une blessure est vite arrivée et si nous pouvions avoir un ou deux renforts ce ne serait pas de trop pour se parer à cette éventualité. Que les motivées se rassurent, l'ambiance est très bonne chez nous. Après chaque match, on fait un repas ensemble car on est une bonne équipe de cuisinières. Pour ça aussi, on se complète bien je dois dire. » Alors, une Vallonnière prête à mettre le tablier pendant et après l'effort ?

Kevin Vaucher

2114 FLEURIER - Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

IMPRIMERIE MONTANDON

Terrain de la Léchère
Football • Championnat suisse de 3^e ligue
Samedi 18 septembre, à 18 h 30
FC Couvet
reçoit
FC Le Locle II

Samedi 18 septembre
Juniors FF15, à 10 h à Couvet • **Val-de-Travers - Audax-Friul II**

Dimanche 19 septembre
4^e ligue, à 16 h à Couvet • **Couvet II - Floria II**

Samedi 25 septembre
Juniors FF19, à 17 h à Couvet • **Val-de-Travers - Central FR**

Dimanche 26 septembre
4^e ligue féminine, à 11 h à Couvet • **Couvet - Givisiez**

■ ÉLECTRICITÉ
■ TÉLÉMATIQUE
■ PARATONNERRE
■ ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers S.A.
2108 Couvet
Tél. 032 863 12 24

SEVT: Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques !

SCRABBLE



Buttes, mot compte double ce week-end

Pourquoi se contenter d'un seul événement lorsqu'on peut faire les choses à double ! Les membres du Scrabble-club Areuse-Fleurier organisent ce week-end les championnats suisses individuels au collège de Buttes. Tant les aînés que les élites seront à la fête sur ces deux jours de gymnastique mentale.

Les aînés ruseront d'ingéniosité uniquement le samedi 18 septembre tandis que les élites poursuivront la bataille des mots le dimanche 19. Le point d'orgue de la compétition dominicale se fera à 16 h lors du petit chelem. Dans ce format intense, les dix meilleurs s'affronteront en mort subite.

Le champion suisse présent

Tonnerre (cela fait huit points au passage), il en aura fallu de la volonté pour organiser ce tournoi. Même le monde du Scrabble n'a pas été épargné par le virus. À croire qu'il ne doit pas aimer faire danser les mots, préférant sans doute semer la pagaille chez les humains. Il a ainsi entraîné l'annulation du festival international grand chelem du Val-de-Travers depuis deux ans.

Mais comme on ne renonce jamais au Vallon, des membres du comité d'organisation de ce festival

se sont joints aux dirigeants du club vallonnien pour organiser les championnats suisses individuels 2021. Une grosse soixantaine de participants répondront à l'appel avec notamment le champion suisse en titre Roberto Seixas. Parmi les outsiders, Jean-Michel Houdart du club de La Blécherette semble le mieux positionné pour l'inquiéter. Chez les aînés, les locaux Patrice Jeanneret, Françoise Strahm et l'ex-Vallonnien – devenu Vaudruzien – Claude Tharin seront en lice.

Galop d'essai avant les Mondiaux

« Nous avons réussi à monter des compétitions d'un bon niveau. Plusieurs joueurs présents ce week-end à Buttes représenteront la Suisse aux prochains championnats du monde », se félicitent Dominique Iervolino et Patrice Jeanneret. Ce sera à Aix-les-Bains en octobre prochain. « Mais nous espérons que l'engouement serait encore plus fort après une longue période sans parties officielles. Difficile à dire si le pass sanitaire, exigé pour toutes les personnes pénétrant sur le site des tournois, a été un frein pour certains. Quoi qu'il en soit, on s'attend à vivre de beaux moments durant ces deux jours », concluent les chevilles ouvrières de l'organisation.

Kevin Vaucher



FOOTBALL

Autres résultats

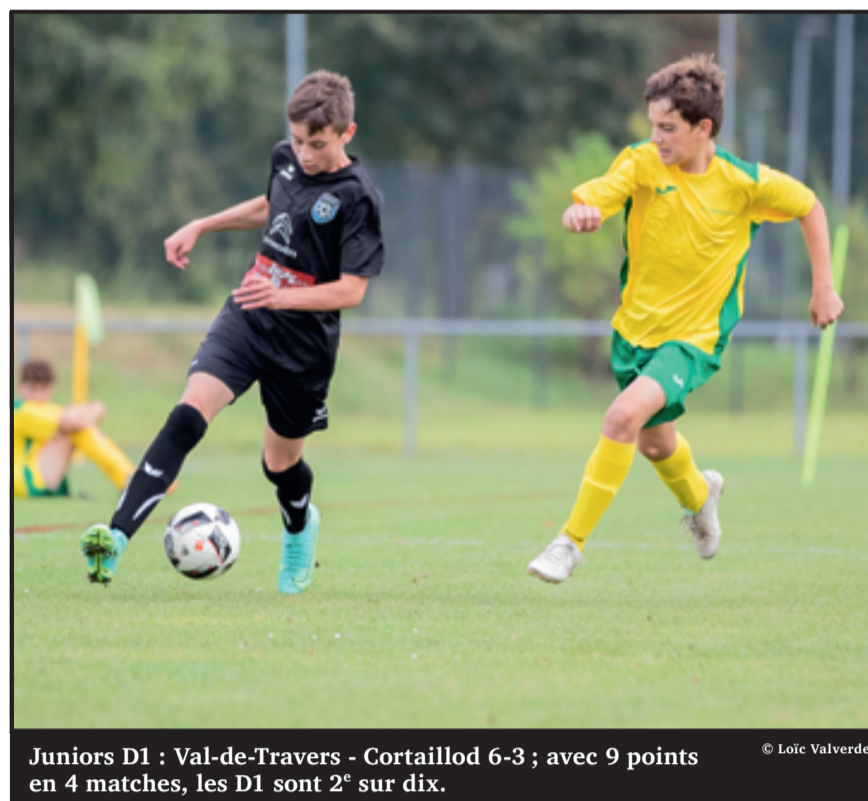
Juniors FF19: Corcelles-VDR – Val-de-Travers 1-9 ; après 3 parties, les FF19 occupent la 4^e place sur sept avec 3 points.

Juniors B: Corcelles-Cormondrèche – Val-de-Travers 9-0 ; après 4 matches et 6 points, les B sont 6^e sur dix.

Juniors C1: Marin-Sports – Val-de-Travers 0-3 ; les C1 occupent la 2^e place sur onze avec 7 points en 4 rencontres.

Juniors C2: Val-de-Travers II – ASI Audax-Friul II 1-5 ; les C2 occupent la 5^e place sur six avec 4 points en 4 matches.

Juniors D2: Val-de-Travers II – Étoile-Sporting 2-3 ; avec 0 point en 4 parties, les D2 sont 6^e sur six.



Juniors D1: Val-de-Travers - Cortailod 6-3 ; avec 9 points en 4 matches, les D1 sont 2^e sur dix.

© Loïc Valverde

Les clubs se dévoilent



Petit à petit, la saison 2021/22 reprend ses droits dans la plupart des sports. Durant les longs mois de trêve forcée ou habituelle, les différents clubs vallonniers ont eu le temps d'affiner les contours de leurs équipes. Alors qui est resté, qui est parti, qui est arrivé et quels objectifs peuvent-ils viser avec leurs effectifs actuels ? Le Courrier vous dit tout et on poursuit notre tour d'horizon des clubs de foot avec le club de foot de Môtiers et Kosova NE.

Objectif de l'entraîneur Frédéric Tosato : stabilité puis création d'une 2^e équipe !

Nous voulons avant tout stabiliser cette équipe qui a beaucoup de jeunes et de nouveaux joueurs. Nous visons la première partie du classement dans ce qui s'apparente à une année de transition pour nous. En effet, nous avons une trentaine de joueurs dans le contingent et cela pose quelques défis en termes d'organisation et de satisfaction de chacun. C'est à la fois une question à régler cette

année et une magnifique marque de bonne santé. Rendez-vous compte, on était à deux doigts de retirer le club du championnat il y a deux ans car nous étions seulement six joueurs aux entraînements. À présent, on peut aller de l'avant et créer une deuxième équipe l'an prochain si possible !

Objectif de l'entraîneur Flamur Nitaj : la 2^e ligue dans deux ou trois ans !

À la suite de notre promotion en 3^e ligue, nous avons jugé néces-

saire de renforcer notre équipe pour être en adéquation avec notre futur objectif. Nous voulons être promus en 2^e ligue à moyen terme ! Quand je parle de moyen terme cela veut dire dans deux à trois saisons environ. Pour ce qui est du championnat 2021/22, le but est de réussir à intégrer les nouvelles recrues au noyau qui est resté au club.

Donc ça consistera à promouvoir un jeu collectif qui doit s'appuyer sur une équipe et des leaders solides. Il faudra être bon sur la longueur qui plus est !

Môtiers (4^e ligue)

Effectif

Simon Berthoud - N ; Thomas Mairy - N ; Mohamed El Khiari - N ; Ivan Sierra - N ; Mauro Borges - N ; Samuel Carvalho Dias - N ; Lorenzo Beaudoin - N ; Kushtrim Kastrati - N ; Khaled Djaidi - N ; Marcos Bergallo - N ; Damien Cavuoto - N ; Nathan Racine - N ; Colin Racine - N ; Jordan De Sousa ; Thibault Martin ; Pasquale Cirillo - (C) ; Loric Choffat ; Tobia Choffat ; Loïc Cand ; Ivan Sierra Bernal ; Cyprien Percassi ; Mauro Andres Estevez Rosa ; Ludovic Tosato ; Maël Von Gunten ; Adrian Thiébaud ; Adrien Messey ; Christophe Simon ; Gaspar Ongaro ; Gwenegan Chabloz ; Loïc Von Gunten ; Martin Pianaro.

Départs

Hugo Silva ; Michael Barbone.

Kosova NE (3^e ligue)

Effectif

Antonio Dieumavie - N ; Flamur Ramadani - N ; Pajtim Ramadani - N - (C) ; Kevin Gaier - N ; André Roque - N ; Leonit Bitiqi - N ; Sejdiu Mergim - N ; Nuhaj Valmir - N ; Ahmetaj Anton - N ; Pira Fatling - N ; Bejta Elvis - N ; Ferhat Bas - N ; Joao Batista ; Qlerim Bitiqi ; Lulzim Rexhaj ; Besart Halabaku ; Avni Ramusa ; Ilir Gorqaj ; Hamdi Emrullahu ; Armend Ukzmajli ; Perparim Rexhaj ; Nitaj Flakrim ; Nuhi Bujar ; Sejdiu Egzon ; Lubovci Fatbardh.

Départs

Salihi Granit ; Kelmendi Fidan ; Nuhi Halit.



FOOTBALL 2^e LIGUE

Fleurier – Boudry 6-2 (2-0)

Buts de : Belhaj (2x), Hounza (2x), Sadiki, Pigny

Verdon ; Tabasso (Mayingila), Hakem, Von Känel, Sadiki (Dreyer) ; De Sousa (Da Rocha Antunes), Pigny, Gurnot (Hocine), Barraux ; Belhaj.

2^e ligue - Groupe 1

Fleurier - Boudry	6-2
1. Béroche-Gorgier	4 3 1 0 (7) 13 : 1 10
2. Marin-Sports	4 3 1 0 (8) 10 : 4 10
3. Le Locle	4 3 1 0 (10) 5 : 0 10
4. Saint-Blaise	4 3 0 1 (7) 9 : 4 9
5. Saint-Imier	4 2 1 1 (5) 12 : 1 7
6. ASI Audax-Friul	4 2 1 1 (7) 11 : 5 7
7. Coffrane II	4 2 0 2 (8) 6 : 7 6
8. Fleurier	4 1 0 3 (7) 7 : 9 3
9. Bôle	4 1 0 3 (7) 2 : 9 3
10. Boudry	4 0 2 2 (5) 4 : 12 2
11. Colombier	4 0 1 3 (6) 5 : 10 1
12. Bevaix	4 0 0 4 (5) 2 : 24 0

Fleurier et Kosova filent en huitièmes

La Coupe neuchâteloise se poursuit pour Fleurier I et Kosova NE. Les deux derniers représentants du Val-de-Travers ont passé le cap des seizièmes de finale sans grand problème les 7 et 8 septembre. C'est en terres bevaissannes que Fleurier (2^e ligue) est allé chercher sa qualification contre un adversaire évoluant dans la même catégorie en championnat. Florian Barraux à la demi-heure et Soufyane Belhaj à l'heure de jeu ont offert la victoire à leurs coéquipiers (0-2).

Kosova (3^e ligue) avait l'avantage de se mesurer à un contradicteur moins bien coté et en a profité pour y mettre la forme. L'équipe de Couvet a infligé un sec 6 à 2 à Cressier Sport (4^e division). Egzon Sejdiu et Bujar Nuhi y sont allés de leur doublé. Les huitièmes de finale se joueront les 28 et 29 septembre. Le Courrier vous en dira plus sur les huit affiches lorsque le tirage au sort aura été fait.



2^e ligue : Fleurier contre Boudry 6-2.

© Loïc Valverde

4^e ligue - Groupe 1

Étoile-Sporting II - Couvet II	2-4
Le Parc II - Môtiers	2-0
1. Le Parc II	4 4 0 0 (3) 14 : 2 12
2. Boudry II	4 3 1 0 (8) 14 : 6 10
3. Floria II	4 2 0 2 (11) 7 : 15 6
4. Couvet II	4 1 2 1 (5) 8 : 7 5
5. Bevaix II	4 1 2 1 (7) 9 : 8 5
6. Espagnol NE	4 1 2 1 (14) 10 : 8 5
7. Unine	4 1 1 2 (1) 9 : 9 4
8. Étoile-Sporting II	4 1 0 3 (6) 5 : 14 3
9. Môtiers	4 0 2 2 (3) 3 : 6 2
10. Cortaillod II	4 0 2 2 (5) 7 : 11 2

5^e ligue - Groupe 1

La Sagne II - Fleurier III	1-1
Helvetia NE II - Saint-Sulpice	6-3
1. Helvetia NE II	4 3 1 0 (7) 16 : 5 10
2. Le Locle II	4 3 1 0 (10) 13 : 9 10
3. Peseux Comète II	4 2 2 0 (29) 14 : 6 8
4. Saint-Sulpice	4 2 0 2 (5) 12 : 11 6
5. Lignières II	4 1 3 0 (28) 7 : 6 6
6. Fleurier III	3 1 2 0 (14) 6 : 4 5
7. Ponts-de-Martel	4 1 2 1 (3) 9 : 7 5
8. Cressier Sport II	4 1 1 2 (4) 5 : 7 4
9. Béroche-Gorgier III	3 1 0 2 (1) 7 : 8 3
10. Val-de-Ruz V	4 1 0 3 (1) 6 : 10 3
11. Colombier II	3 0 2 1 (0) 5 : 8 2
12. Le Locle III	3 0 1 2 (5) 3 : 9 1
13. La Sagne II	4 0 1 3 (7) 6 : 19 1

AU
Courrier
du
Val-de-Travers
HEBDO

**on aime le sport...
tous les sports !**



FOOTBALL 3^e LIGUE

Kosova est trop « four »

Le premier duel vallonnien de la saison a largement tourné en faveur du FC Kosova NE en troisième ligue. Fleurier II n'a rien pu faire face à l'équipe de Flamur Nitaj qui semble tout faire par lot de quatre. Quatre matches, quatre victoires et moyenne de quatre buts marqués par sortie. À l'inverse, les Fleurisans peinent à décoller !

Tant le FC Kosova NE que le FC Fleurier II sont nouveaux à ce niveau. Et après quatre parties jouées, on peut dire que ces deux équipes du Vallon se dirigent vers un championnat bien différent. Les joueurs des Sugits font face à beaucoup de blessures et affichent trois points au compteur. De son côté, le club évoluant à Couvet en totalise douze et trône tout en haut de la hiérarchie avec Le Parc et Bosna Neuchâtel.

Flamur Ramadani en détonateur

Une différence que l'on a clairement ressentie sur le terrain lors de la première mi-temps de ce combat

régional. Fleurier II ne s'est montré dangereux que par contre-attaques timides pendant que Kosova NE obligeait le portier Killian Metoyer Aspeçada à multiplier les parades. S'il a pu retarder l'échéance, il a logiquement dû s'avouer vaincu par trois fois entre la 29^e et la 45^e minute de jeu. Impliqué sur deux réussites, Flamur Ramadani a été le grand homme du premier acte.

Fleurier II trouve l'équilibre

La seconde période a heureusement été plus équilibrée. L'habituel milieu de terrain de la première équipe fleurisane, Marco Goncalves Nogueira, a rapidement

réduit la marque (50^e). Plus entreprenant et plus offensif, l'hôte du jour a essayé de pousser pour revenir à une longueur de son adversaire. Mais Kosova NE n'a jamais véritablement été inquiété et s'est définitivement mis à l'abri cinq tours d'horloge plus tard par l'intermédiaire d'Egzon Sejdiu.

Au final, Fleurier II a bien stoppé l'hémorragie en deuxième mi-temps et ce score de 1-4 reflète bien cet affrontement en deux temps. Le « déluge Kosova » d'abord puis un retour progressif vers l'équilibre (sans jamais l'atteindre totalement).

Kevin Vaucher



Que ce soit des pieds ou de la tête – ici Anton Ahmetaj n° 18 – Kosova NE représente un danger permanent. Le portier fleurisane Killian Metoyer Aspeçada a pu s'en rendre compte dimanche aux Sugits.

Fleurier II – Kosova NE 1-4 (0-3)

But de Goncalves
Aspeçada ; Divernois, De Sousa, Jaquet, Dias ; Nuhi, Teixeira (Maslic), Goncalves Nogueira (Eggenschwiler), Da Rocha Antunes, Kneissler (Saadun) ; Gaier.

United Milvignes – Couvet 3-3 (3-1)

Buts de Pereira (2x), Ribeiro
Buchs ; Krawiec, Rodrigues, De Giorgi, El Kaissi ; Gonçalves, Hugi, Barigello, Boutaleb (Ribeiro Sousa) ; Pereira Marques, Paganuzzi.

3^e ligue - Groupe 1

Fleurier II - Kosova NE	1-4
United Milvignes - Couvet	3-3
1. Le Parc	4 4 0 0 (2) 14 : 4 12
2. Kosova NE	4 4 0 0 (2) 16 : 8 12
3. Bosna NE	4 4 0 0 (4) 18 : 4 12
4. Peseux Comète	4 2 0 2 (1) 15 : 8 6
5. Bôle II	4 2 0 2 (6) 7 : 7 6
6. Le Locle II	4 2 0 2 (6) 6 : 10 6
7. FC Cortaillod	4 2 0 2 (8) 11 : 12 6
8. United Milvignes	4 1 1 2 (7) 10 : 8 4
9. Fleurier II	4 1 0 3 (3) 4 : 14 3
10. Val-de-Ruz	4 1 0 3 (6) 6 : 10 3
11. Couvet	4 0 1 3 (3) 4 : 11 1
12. Lusitanos	4 0 0 4 (5) 1 : 16 0

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS

G. FREY et fils sa

TÉL. 032 861 30 17 - 2114 FLEURIER - VAL-DE-TRAVERS

Terrassement, béton armé, maçonnerie, échafaudages, carrelage

Le P'tit Mag
de Val Sàrl

Rue du Port 2
2123 St. Sulpice
Tél 032 861 19 16

Épicerie et agence postale • Alimentation générale
Viande fraîche de la région • Ouvert le dimanche matin

Terrain de l'Épine, Saint-Sulpice
Football · Championnat suisse de 5^e ligue
Samedi 18 septembre, à 20 h
FC Saint-Sulpice
reçoit
FC Peseux Comète II

CARROSSERIE
ORSAT

CARROSSERIE
FCR

Tivoli 4 - 2115 Buttes
Tél. 032 861 12 62 - Fax 032 861 17 50
carrosserie.orsat@valtra.ch

Hôtel-Restaurant du Moulin

Spécialité caquelon
5 chambres à disposition

Saint-Sulpice - Tél. 032 861 16 62
James Nuhaï



Des questions sur Internet, la TV, le Mobile ou la téléphonie fixe.

Venez nous rendre visite pour un conseil gratuit et personnalisé.

Steve Maillot TV Satellite
Grand-Rue 32, 2108 Couvet

jeudi 23 septembre 14h00 - 18h00

EBL Telecom | T 0800 325 000
Rue de la Vauche 6, 2800 Delémont ebl-telecom.ch

LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**COUVET
+41 32 863 12 16**
Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

AADTEC
Aide Administrative et Technique

**Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers
N'hésitez pas, appelez-moi!**

Sandra Streit
Technicienne en bâtiment
Experte CECB
Meudon 12
2126 Les Verrières

M: +41 79 566 26 12
T: +41 32 866 26 12
sandra_streit@aadtec.ch
<http://www.aadtec.ch>

À LOUER
à LA BRÉVINE
Place du Village
Appartement de 3 pièces
Cuisine agencée, galetas.
Loyer **Fr. 1000.-** charges comprises
Possibilité de louer un garage Fr. 100.-

Appartement de 2½ pièces
Cuisine agencée, galetas.
Loyer **Fr. 600.-** charges comprises
Libres de suite ou à convenir
Tél. 079 339 61 56

À LOUER
à COUVET
Appartement de 3½ pièces
cuisine agencée refaite à neuf, petit jardin, possibilité de jardin potager, place de parc.
Loyer **Fr. 956.-** charges comprises.
Tél. 079 474 34 59

E. CARRELAGE Sàrl

**ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS
TRANSFORMATIONS - CONSTRUCTIONS NEUVES**

Pour votre habitat
Salle de bains - Cuisine - Hall d'entrée - Escaliers
Parois décorative - Terrasse - etc...

Pose de tout type de carrelage
Grand format - Faïence - Mosaïque
Pierre naturelle - Dallage - etc...

Diagnostic d'amiante et produits dangereux dans le bâtiment

Sven FREY
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier
T. +41 32 860 13 51 - sven@f-carrelage.ch

Stoll
Stores et Bâches SA

Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur : **www.stoll.ch**
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07



KF ENERGIES
**CHAUFFAGE - SANITAIRE
SERVICE APRES-VENTE**
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL

**Fabrice Keller - 079 179 04 20
Mike Förster - 079 179 04 21**

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
079 699 20 43
info@jschneider.ch

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03

margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL ● 2114 FLEURIER ● Tél. 032 861 41 31

À LOUER
à COUVET
Place des Halles 4
Appartement 2 pièces
cuisine agencée.
Loyer **Fr. 890.-** charges comprises.
Libre à partir du 15 novembre.
Tél. 079 923 94 09



TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

Le plus grand choix régional

Grand-Rue 19
2114 Fleurier
+41 32 861 13 13

Au vu du développement réjouissant de notre agence, les demandes croissantes de transactions de biens immobiliers sur Le Val-de-Travers, Vallée de La Brévine, Les Ponts-de-Martel et Littoral, nous avons le plaisir de vous annoncer le renforcement de notre équipe avec notre nouvelle conseillère en immobilier :

Madame Jacqueline BLASER
Elle sera présente tous les mercredis sur notre site de Fleurier (Grand-Rue 19) ou sur rendez-vous.

NOTRE AGENCE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION, EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ :

- Conseil, estimation, transfert de votre patrimoine
- Valorisation et vente de votre bien
- Création de PPE de votre immeuble
- Commercialisation et promotion immobilière

NOS FORCES :

- Connaissance du marché local
- Fichier clients d'acheteurs potentiels
- Entreprise familiale depuis plus de 10 ans
- Accompagnement personnalisé de toutes les démarches nécessaires
- Compétences certifiées et reconnues jusqu'à la signature de la vente
- Vitrine au centre de Fleurier

N'hésitez pas et contactez-nous ! www.transcrea.ch info@transcrea.ch

SLIC

Appartement disponible à la location

1 appartement de 4,5 pièces de 110 m² situé au 1^{er} étage, rue du Pasquier 1A à Fleurier, terrasse couverte, 3 chambres. Fr. 1650.- (charges comprises): **LIBRE DE SUITE.**

L'appartement est équipé d'une cuisine équipée avec micro-onde, four, frigo congélateur, lave-vaisselle, plaque vitro céramique et hotte aspirante, d'un lave-linge séchant et d'un sèche serviette dans la salle de bain. Photos sur demande.

CONTACT: +41 76 223 79 66, slicimmobilier@gmail.com

À LOUER
à COUVET
3½ pièces refait
Cuisine agencée, jardin d'agrément et potager. Évén. chambre haute. Possibilité de place de parc ou garage.
Loyer **Fr. 800.-** + charges Fr. 250.-
Libre à convenir
Tél. 079 434 45 84

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyèl 9 - 2108 Couvet
info@electrogcontrôle.ch - **079 428 83 33**